



PROJET D'ETABLISSEMENT **FAM "LES LAMINAK"**

CAMBO-LES-BAINS

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR	3
LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF : IDENTITÉ ET VALEURS	5
LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA	5
DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	6
PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	6
POUR UNE POLITIQUE DE PASSERELLES	9
LE FAM « Les Laminak » : UNE ENTITÉ FORTE	10
Ses missions et son cadre juridique	11
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : des citoyens en attente de reconnaissance et d'expériences de vie	12
Les profils des personnes accueillies et leur parcours	13
Le processus d'admission	13
Un instantané des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé au 31 décembre 2024	15
<i>Entrées et sorties les 3 dernières années :</i>	16
<i>Veiller à garantir une continuité de parcours</i>	16
<i>Accompagner avec humilité et dans un esprit d'ouverture</i>	17
<i>Gérer au mieux les contradictions</i>	17
<i>Tendre vers un accompagnement à l'autodétermination</i>	18
<i>Mobiliser les opportunités associatives via les passerelles</i>	18
<i>Collaborer avec les familles</i>	19
Le projet personnalisé ou comment concilier besoins, attentes et perspectives	21
<i>Les besoins et attentes des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé</i>	21
<i>Notre approche des besoins à l'aune de SERAFIN-PH</i>	21
<i>Le processus d'élaboration du projet personnalisé</i>	23
Les prestations d'accompagnement Nos compétences établissement	24
Nos prestations retranscrites dans la nomenclature SERAFIN-PH	24
<i>Les axes d'accompagnement – L'accompagnement déployé au quotidien</i>	26
Notre organisation et nos moyens retranscrits dans la nomenclature SERAFIN-PH	40
Les moyens matériels au service des résidents	41
<i>Les infrastructures : des espaces réfléchis et fonctionnels</i>	41
<i>La restauration</i>	47
<i>La lingerie</i>	47
<i>L'entretien des espaces de vie</i>	47
<i>Les transports</i>	47
Les professionnels et compétences mobilisées	48
<i>Les rôles et fonctions spécifiques</i>	49

<i>Les temps et outils de communication pour un accompagnement coordonné</i>	<i>53</i>
<i>Le soutien aux équipes.....</i>	<i>55</i>
Une démarche d'amélioration continue	56
L'accompagnement des compétences et de leur évolution	56
L'évolution numérique du Foyer d'Accueil Médicalisé	56
La Démarche qualité : un engagement au cœur de l'accompagnement	56
La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance.....	57
Une culture de la bientraitance	57
Le traitement des événements indésirables	58
Notre capacité à faire face à des situations complexes : l'expérience de la crise COVID	60
NOTRE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT	62
 ANNEXES :	 65
Annexe 1 : Axe de développement 2025-2029	66
Annexe 2 : Le DUERP au sein de l'Association CELHAYA	71

MOT DU DIRECTEUR



L'Association CELHAYA, c'est plus de 50 ans d'histoire avec une mission :

« Venir en aide à toutes personnes adultes handicapées, inadaptées ou déficientes, soit directement, soit indirectement, notamment par la création et la gestion de Foyers, Etablissements d'aide par le travail, ou tous organismes aux activités similaires ».

(Article 3 des statuts de l'Association).

Dans la continuité de l'engagement porté par l'Association depuis l'ouverture du Foyer de Vie CELHAYA en 1970, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Les Laminak a vu le jour en 2006, après son autorisation en 2004. Créé pour répondre aux besoins spécifiques des adultes en situation de handicap avancé par l'âge et nécessitant un accompagnement médicalisé, il offre aujourd'hui douze places.

Le FAM Les Laminak s'inscrit pleinement dans la mission portée par le Projet Associatif, en proposant un accompagnement global, respectueux et bienveillant, centré sur la personne. Il incarne les valeurs fondatrices de l'Association en assurant une prise en charge adaptée, où la dignité, la qualité de vie et la reconnaissance de chacun sont au cœur de l'action quotidienne. Dans cette dynamique, l'accompagnement proposé vise également à fédérer autour de la personne en situation de handicap la défense de ses droits à une citoyenneté pleine et entière.

A partir du Projet associatif qui se veut être un étendard porteur de sens et d'identité, il s'agit de décliner au sein de chacune des entités réunies par l'Association, un Projet d'établissement spécifique, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération, et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

Ce projet établi pour une durée de 5 ans, a pour finalité de :

- Clarifier le positionnement institutionnel du Foyer de Vie CELHAYA.
- Indiquer les évolutions en termes de public et de mission.
- Donner des repères aux professionnels dans l'exercice de leur activité et conduire l'évolution des pratiques de la structure dans son ensemble.

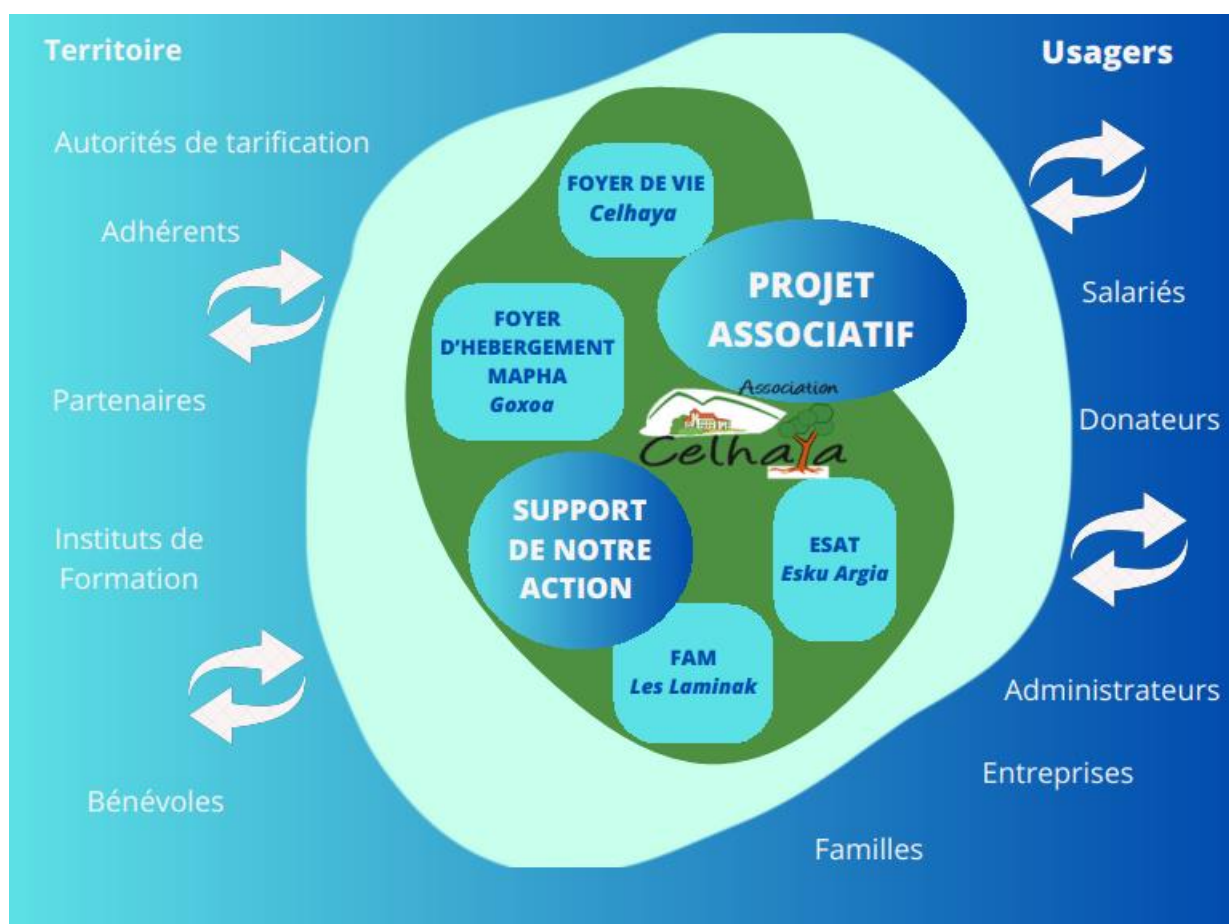
Avec la nouvelle écriture du Projet d'établissement, il s'agit :

→ De projeter une image de ce qui est, d'inscrire dans l'avenir ce qui n'existe pas encore mais paraît être une évolution souhaitable, de poser le cadre du chemin à parcourir pour aboutir au but recherché.

En s'appuyant pour cela sur le caractère professionnel de notre métier ainsi que la motivation à partager des valeurs, la motivation à être performant dans l'accompagnement réalisé, la motivation à avoir du plaisir et du confort à travailler ensemble au service du résident.

C'est pourquoi le Projet d'établissement s'articule avec la future évaluation par la Haute Autorité de Santé et les fiches actions élaborées dans le cadre du CPOM négocié avec nos Autorités de Contrôle ARS et Conseil Départemental.

L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT



LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF : IDENTITÉ ET VALEURS

En s'installant au Pays Basque et plus particulièrement à Cambo-les-Bains, des parents solidement motivés créent l'Association CELHAYA en 1970. Inquiets du devenir de leur enfant devenu adulte, porteur de trisomie 21, ils se mobilisent afin qu'un Foyer de Vie, le premier sur la Côte Basque, puisse ouvrir ses portes.

Cette création, constitue l'Acte II de l'engagement de ces parents qui s'étaient auparavant mobilisés pour que leurs enfants puissent bénéficier d'une éducation et d'un accompagnement adaptés, au sein d'Instituts Médico – Educatifs implantés en Région parisienne.

L'Association CELHAYA est gérée par une équipe de bénévoles ayant pour dénominateur commun leur implication quant à la question du handicap. Elle s'appuie sur les expériences et les compétences de chacun de ses membres, en lien étroit avec l'équipe de Direction, visant une qualité décisionnelle au service d'un fonctionnement associatif dynamique.

Consciente de la nécessité et de l'opportunité de résoudre les besoins sociaux nouveaux, l'Association Celhaya s'est toujours attachée à promouvoir des solutions innovantes adaptées, contribuant ainsi à aider, autant que faire se peut les Autorités de Contrôles dans l'accomplissement de leurs obligations légales voir morales ; refusant , en vertu du « droit à la personne » propre à chaque citoyen et en particulier à ceux dont elle a la charge, que la réalité des besoins ne se perd pas dans la complexité des déterminants socio-économiques, entravant la réalisation des créations novatrices.

LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA

Humanisme



Ecoute



Dignité



Altérité



DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement, au-delà de répondre à une obligation légale, est un outil de référence dans l'accompagnement des résidents. Il met en exergue les différentes prestations offertes et les partenariats existants. C'est un outil dynamique qui garantit les droits des usagers et permet les principes d'action, les orientations stratégiques, les repères qui permettent d'être réactifs quant aux changements extérieurs qui peuvent survenir. Il rend lisible les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure. Déclinaison du projet Associatif, le projet d'Etablissement s'inscrit dans une démarche participative et se présente comme :

- Un outil de management qui permet aux professionnels de repérer le sens de leurs actions et d'appréhender leur place dans l'organisation,
- Un outil de négociation. Document de référence, il représente un appui dans la régulation des relations avec les partenaires, les autorités et les collectivités publiques,
- Un outil de communication car il est mis, non seulement à disposition des personnels, mais aussi des personnes accompagnées, leur entourage social et familial.

Le projet d'Etablissement est la traduction de nos orientations stratégiques à savoir :

- ✓ Garantir à la personne un accompagnement de qualité favorisant son inclusion,
- ✓ Favoriser une approche individualisée et spécifique,
- ✓ Contribuer à une démarche partenariale et territoriale,
- ✓ Conforter le management de la qualité.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet d'établissement est le fruit du travail d'une équipe accompagnée par un intervenant à même d'être un appui pour aider les professionnels à questionner ensemble le sens de leurs pratiques. Ils ont été associés dans une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement auprès des résidents. Les résidents, les familles et les représentants légaux ont aussi été conviés à la rédaction du projet d'établissement selon une démarche structurée en plusieurs étapes.

La phase préparatoire à la démarche projet : Juillet 2023 à Septembre 2023.

La phase 1 : la révision des projets d'établissement, Septembre 2023 à Mars 2024.

La phase 2 : l'adaptation et la redéfinition des procédures de travail, Avril 2024 à Juillet 2024.

Au cours de la phase préparatoire des entretiens ont été programmés avec des « acteurs clés », le directeur général, la coordinatrice de pôles, 4 membres du conseil d'administration, 2 cadres techniques, les représentants des 4 établissements.

Un comité de pilotage a été mis en place. Son objet est de suivre l'avancement de la démarche dans le respect des objectifs à atteindre. Il est composé de 8 membres représentatifs de « l'entité CELHAYA ».

Le groupe de travail transversal lui, a pour fonction de s'attacher à redéfinir l'architecture des documents cadres avec pour objectif une homogénéité et une cohérence de l'ensemble des productions. 7 membres le composent.

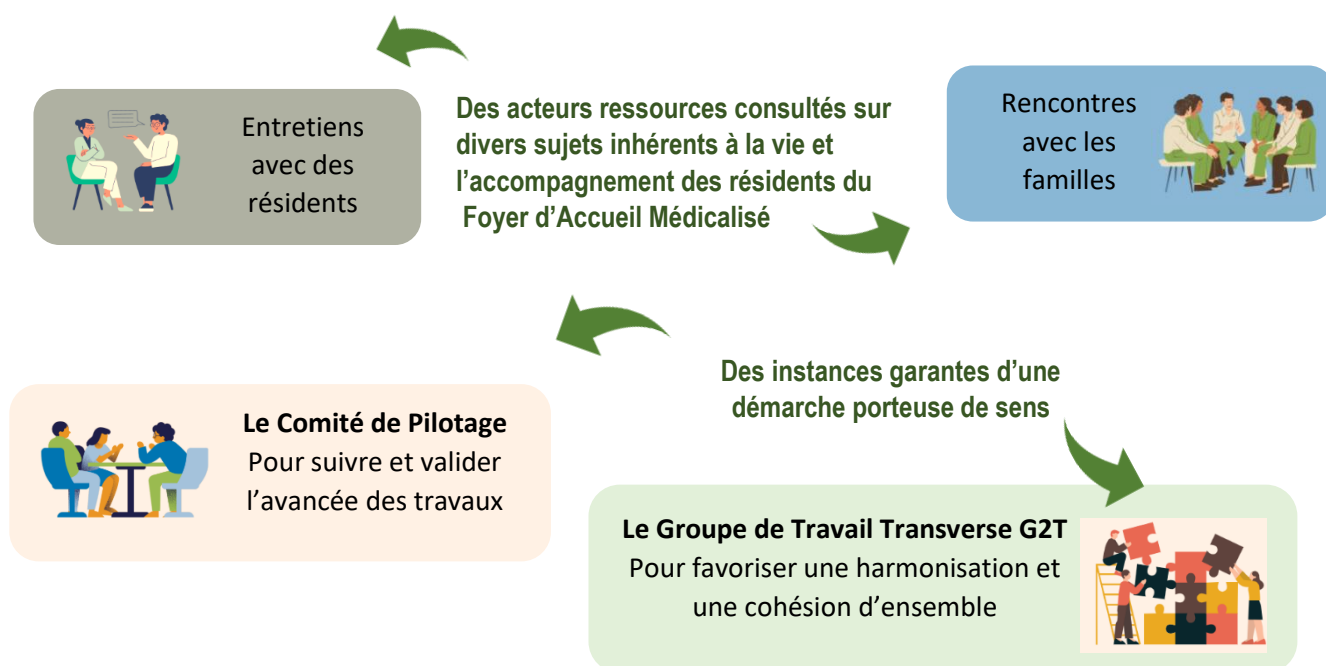
La révision des 4 projets d'établissements : Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer d'Hébergement, ESAT, repose sur 6 ateliers thématiques avec chaque équipe des 4 établissements avec pour thèmes :

- **ATELIER 1** : « Scan des projets actuels »
- **ATELIER 2** : Missions, enjeux de la structure et parcours des personnes accompagnées
- **ATELIER 3** : Besoins / envies / prestations d'accompagnement et de soin
- **ATELIER 4** : Le cadre de vie / l'établissement, l'équipe et leurs caractéristiques
- **ATELIER 5** : Autonomie, autodétermination et pouvoir d'agir
- **ATELIER 6** : Inclusion et interactions avec l'environnement

Des réunions avec les Familles, les résidents des 3 Foyers et les ouvriers accompagnés ont également été organisées.

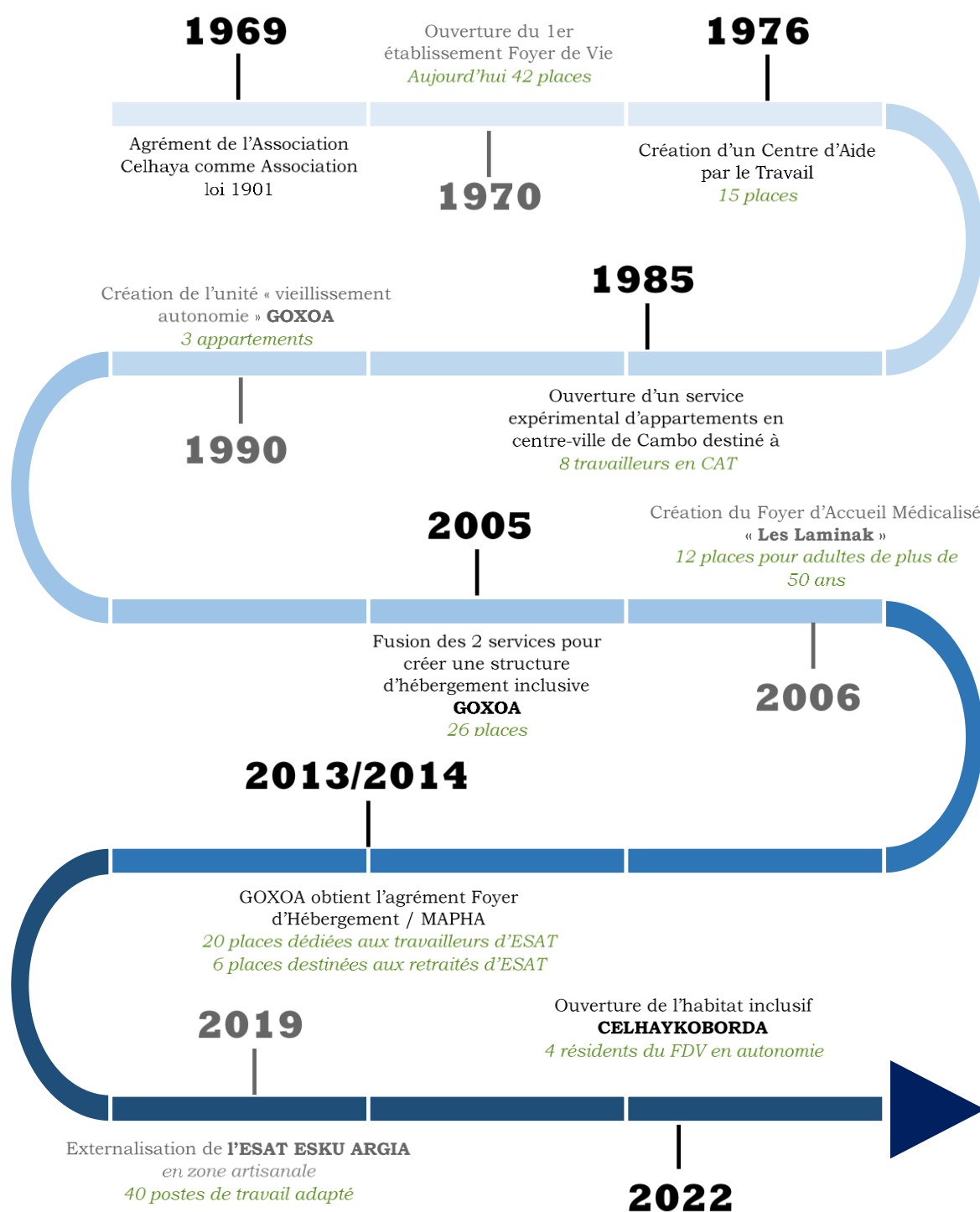
Plusieurs thématiques ont été abordées

(Admission et accueil, relation avec l'Association - l'Etablissement - les Professionnels...).



C'est une volonté Associative que d'aborder de façon concomitante la refonte des projets des 4 établissements. En effet cette démarche s'inscrit dans ce qui a été la dynamique associative tout au long de son histoire : créer des établissements et services adaptés au parcours de vie de la personne en situation de handicap et répondre de manière concrète aux différentes problématiques rencontrées notamment celles liées au vieillissement en développant une politique de passerelles.





POUR UNE POLITIQUE DE PASSERELLES

Depuis 1969, une logique de parcours.

Le schéma ci-contre illustre la volonté d'agir dans le sens d'une fluidité inter-structures. En effet la personne accueillie pourra trouver selon ses besoins le dispositif le plus adapté entre Vie sociale, Travail, Hébergement sans cloisonnement entre les différents dispositifs. Il est nécessaire pour cela que les professionnels agissent dans le sens d'une mutualisation de moyens et de réflexion, la personne accueillie se retrouvant ainsi au cœur de notre mission. C'est à partir du foyer de vie que se sont articulées les différentes structures.

LE FAM « Les Laminak » : UNE ENTITÉ FORTE

Un établissement au cœur du Pays Basque : Situé à Cambo-les-Bains, ville thermale emblématique du Pays Basque, le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak s'inscrit dans un environnement profondément marqué par une tradition de soin et de rééducation fonctionnelle.



Cambo-les-Bains, riche de son patrimoine historique et culturel, incarne l'identité basque avec fierté. La Villa Arnaga, demeure d'Edmond Rostand, en est un symbole majeur.

Implanté en périphérie de la ville, sur le même site que le Foyer de Vie, le FAM bénéficie d'un cadre naturel apaisant, surplombant la vallée de la Nive, tout en demeurant proche du cœur dynamique de Cambo.

Cette situation privilégiée favorise le bien-être des résidents et offre des opportunités d'interactions sociales et d'inclusion dans la vie locale.

Le FAM s'inscrit pleinement dans une dynamique de complémentarité avec les autres structures de l'Association Celhaya, permettant ainsi la **mise en place de passerelles**. Cette organisation offre aux résidents la possibilité de bénéficier d'un accompagnement évolutif et cohérent, en lien étroit avec l'évolution de leurs besoins et de leurs projets de vie.



↳ Carte de CAMBO

Dessinée par un groupe de résidents

Ses missions et son cadre juridique

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Les Laminak a pour mission d'accueillir des adultes en situation de handicap mental et/ou physique, dont l'état de dépendance totale ou partielle les rend inaptes à toute activité professionnelle.

Ces personnes nécessitent l'assistance d'une tierce personne pour accomplir la plupart des actes essentiels de la vie quotidienne, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants. Le FAM constitue ainsi à la fois un lieu de vie, de soins et d'accompagnement médico-social.

Le FAM s'appuie sur plusieurs textes législatifs fondamentaux :

Après la loi n°75-535 du 30 juin 1975, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, les FAM ont été instaurés par **la circulaire n°86-6 du 14 février 1986**, qui a mis en place un programme expérimental d'établissements d'hébergement pour adultes gravement handicapés. Cette circulaire a fixé leurs missions et a conféré une importance particulière à leur implantation, celle-ci devant permettre une ouverture à la vie sociale.

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, réformant l'action sociale et médico-sociale, a attribué une véritable existence juridique aux FAM, en les insérant dans la typologie des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, introduit pour la première fois une définition du handicap dans la loi. Elle décline également l'ensemble des outils au service des droits des usagers, tels que le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour ou le document individuel de prise en charge, le Conseil de la Vie Sociale, ainsi que la Charte des droits et des libertés.

La création d'un FAM est autorisée conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le président du Conseil Départemental. Les FAM sont soumis à des règles de double tarification :

- L'Assurance Maladie finance de manière forfaitaire l'ensemble des dépenses liées aux soins, ainsi qu'aux personnels médicaux et paramédicaux ;
- L'Aide sociale départementale (Conseil Départemental) finance l'hébergement.

Une contribution reste à la charge du bénéficiaire, selon un barème fixé par le règlement départemental d'aide sociale.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Laminak » est conçu pour accueillir une population d'adultes handicapés vieillissants, en situation de dépendance ou désorientés. Le recrutement est mixte, avec un critère d'âge : tous les résidents doivent être âgés d'au moins 50 ans, sauf dérogation accordée par la MDPH.

La structure dispose d'une autorisation pour accueillir 12 résidents en hébergement permanent, délivrée le 14 mars 2003, et est identifiée par le code FINESS : 640008009.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : des citoyens en attente de reconnaissance et d'expériences de vie



Dans une société où l'égalité et l'inclusion sont affichées comme des valeurs fondamentales, il est essentiel de considérer toute personne, indépendamment de sa situation, comme un citoyen à part entière. Les personnes en situation de handicap ne font bien évidemment pas exception à ce principe : elles possèdent les mêmes droits et devoirs que tout autre individu et participent pleinement à la vie sociale, culturelle, et civique de leur communauté.

Pour l'Association Celhaya, le Foyer d'Accueil Médicalisé et l'ensemble de ses professionnels, accueillir et accompagner une personne en situation de handicap, c'est reconnaître son statut de citoyen. C'est avant tout rappeler, que celle-ci est bien plus qu'une « bénéficiaire » ou qu'un « usager » de services spécialisés. Elle est avant tout un individu doté d'aspirations, de projets et de sa propre capacité de contribution à la vie collective et à la société. **Ce statut de citoyen** s'accompagne du droit à l'autonomie, au respect, à l'expression de ses choix, **mais aussi à une participation active à la vie de l'institution.**

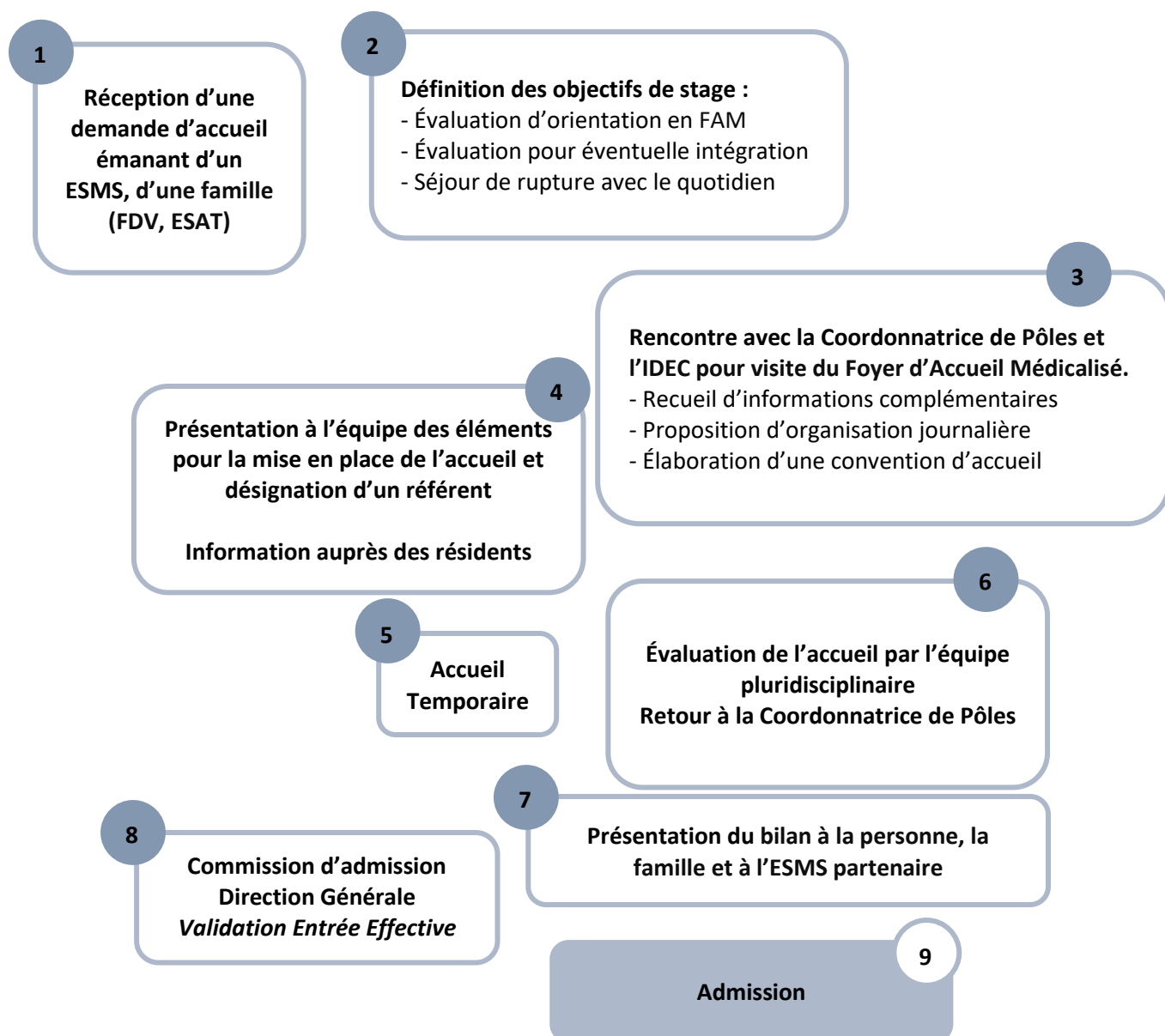
L'objectif des professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé « les Laminak » est donc dans un premier temps de bien connaître et cerner ces citoyens avec lesquels ils vont cheminer pour leur offrir les conditions et un environnement où la diversité des parcours de vie est reconnue comme une richesse.

Les profils des personnes accueillies et leur parcours

Les personnes accueillies au Foyer d'Accueil Médicalisé les Laminak font l'objet d'une orientation spécifique de la CDAPH, dès lors que cette dernière constate que leur déficience :

- ↳ Les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel,
- ↳ Rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne,
- ↳ Exige une surveillance médicale et des soins constants.

Le processus d'admission



La déficience des résidents présente plusieurs causes ou origines :

- ✚ Séquelles d'encéphalites aiguës
- ✚ Souffrance néo-natale, embryopathie
- ✚ Carence de stimulation
- ✚ Trisomie 21 et autres anomalies génétiques
- ✚ Psychose déficitaire

Les pathologies observées suivant l'avancée en âge entraînent une modification de la santé physique et psychique dont l'ampleur et le caractère dépendent du type de handicap et de sa gravité. Sont souvent les plus fréquemment observés :

➤ **Les troubles d'ordre cognitif :**

Ils se caractérisent en particulier par des pertes de la mémoire et de l'attention, une désorientation spatio-temporelle de plus en plus accentuée.

➤ **Les troubles du langage parlé :**

Au bout de plusieurs années, on peut constater chez certains l'installation d'une aphasie totale.

➤ **Les troubles psychomoteurs :**

Leur manifestation au niveau de l'équilibre, de la coordination des mouvements et la motricité ont un retentissement important sur la situation de dépendance ; les troubles de la marche pouvant devenir totalement invalidant.

➤ **Les troubles affectifs :**

- Les manifestations dépressives,
- Les comportements de déambulation et d'agitation,
- L'anxiété.

➤ **Les troubles des conduites neuro-végétatives :**

- Comportement alimentaire perturbé (baisse de la prise alimentaire, anorexie, boulimie),
- Les troubles du sommeil, somnolence diurne, augmentation des réveils nocturnes, réveils matinaux précoces, décalage des rythmes diurnes /nocturnes.

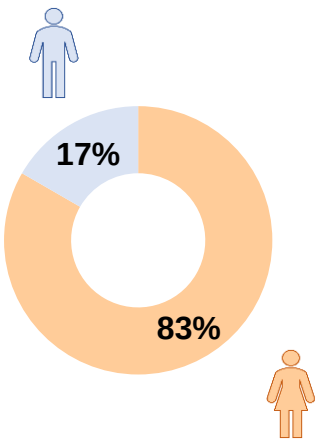
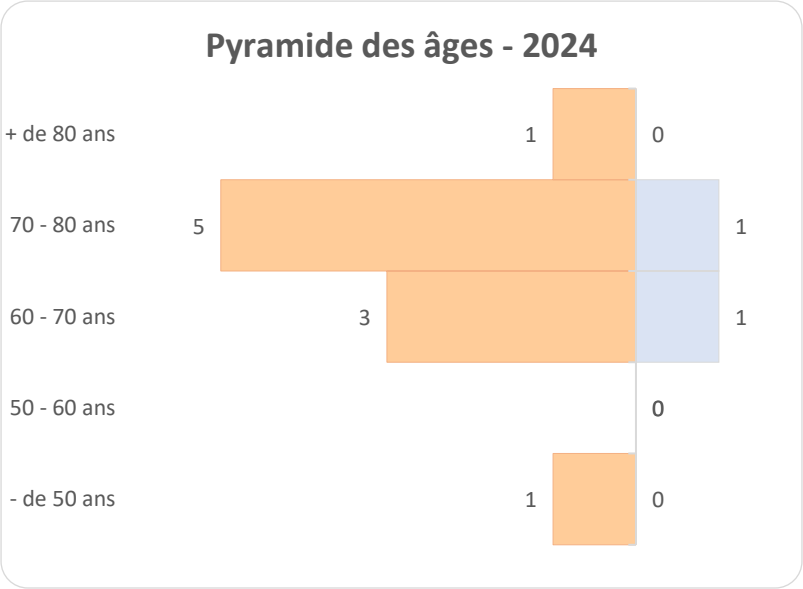
➤ **Les troubles médicaux :**

Le vieillissement physique est également marqué par la fréquence des pathologies cardiovasculaires et broncho-pulmonaires, des pathologies ostéo articulaires et dermatologiques et des pathologies d'ordre endocrinien.

Il est nécessaire de souligner la spécificité du vieillissement chez la personne atteinte de trisomie 21 avec un pourcentage significatif d'apparition de démence type maladie d'Alzheimer, dont on connaît les liens avec la trisomie quant à la fréquence, la précocité d'apparition et la rapidité d'évolution.

La question de l'avancée en âge fait l'objet d'une réflexion approfondie et continue au Foyer d'Accueil Médicalisé, et plus globalement à l'échelle de l'Association qui en a fait un véritable défi à relever depuis plus de 30 ans.

Un instantané des résidents du Foyer d’Accueil Médicalisé au 31 décembre 2024



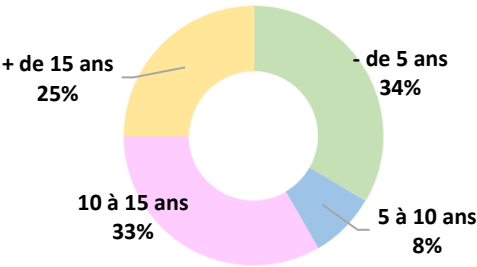
La plus jeune
43 ans

La plus âgée
84 ans

Moyenne d’âge
68 ans

L’ancienneté au FAM des personnes accompagnées :

ANCIENNETÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

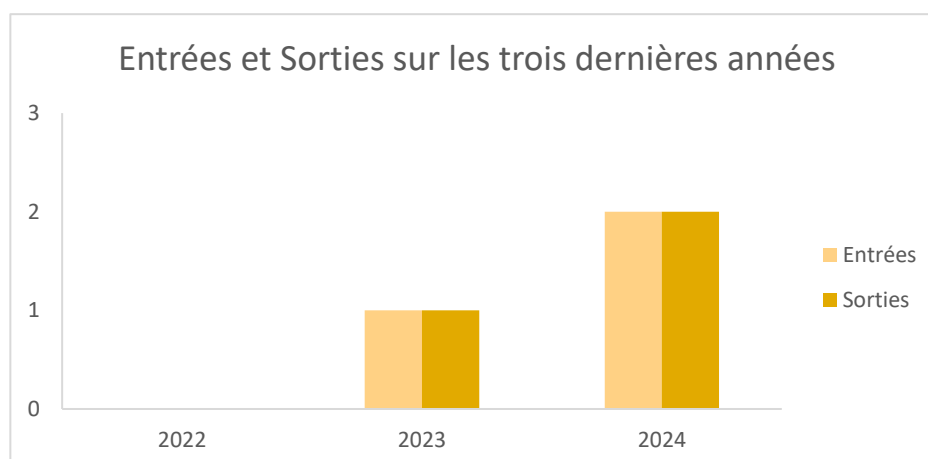


Ancienneté
la plus
courte
- 1 an

Ancienneté
la plus
longue
20 ans

Temps
d’accompagnement
moyen
10 ans

Entrées et sorties les 3 dernières années :



Veiller à garantir une continuité de parcours

L'ensemble des professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak, en lien avec les intervenants et partenaires mobilisés, sont pleinement concernés par l'enjeu lié à la continuité et la fluidité des parcours des personnes accueillies.

Ils veillent à assurer un accompagnement personnalisé, avec pour clé de voûte le projet personnalisé. Conscients que l'observation et l'analyse des attitudes et comportements sont essentiels pour prévenir les situations de rupture, ils sont attentifs à repérer les signaux révélateurs d'une altération de l'état de santé et des fonctions cognitives.

Les phases aiguës d'altération de l'état général, les périodes de transition (arrivée ou départ du Foyer d'Accueil Médicalisé, séjours d'hospitalisation...), sont notamment des temps clés à appréhender au mieux pour garantir une continuité et ne pas perdre le bénéfice du travail de fond déjà réalisé.

Une illustration autour de la prise en compte du vieillissement et d'une continuité de parcours :

Les personnes vieillissantes bénéficient aussi longtemps que possible d'un accompagnement au sein des établissements de l'Association, avec pour objectif, une orientation au sein du FAM de l'Association si nécessaire. Cette « stratégie », dans le cas où le vieillissement évolue vers une forte dépendance psychique et/ou physique, permet d'assurer une continuité dans le parcours de la personne au plus près de l'évolution de ses besoins, tout en la maintenant dans son environnement familial au sein du domaine de Celhaya.

Cette proximité entre les établissements de l'Association, tant géographique qu'en matière de philosophie d'accompagnement, facilite l'évolution du projet personnalisé du résident. Sur un plan pratique, l'organisation de séquences d'adaptation au FAM sont intégrées de manière progressive afin d'éviter toute rupture brutale. L'admission en FAM permet également d'apporter une réponse plus adaptée à la problématique de l'accompagnement de fin de vie ; la médicalisation étant présente dans ce type d'établissement, contrairement au Foyer de Vie qui n'est pas habilité à dispenser des soins.

Dernier exemple en date illustrant la capacité de l'Association à mobiliser sa dynamique de passerelles pour garantir une continuité de parcours :

En 2023, une résidente du Foyer de vie de l'Association, dont l'état de santé s'est dégradé rapidement, ne pouvant plus être prise en charge au sein de l'établissement, a été accueillie en urgence au FAM. Face à cette situation exceptionnelle, l'équipe a su faire preuve d'une grande adaptabilité, en veillant à répondre aux besoins de la personne tout en préservant l'équilibre du FAM.

UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ POUR RESPECTER LA SINGULARITÉ DE CHACUN

Accompagner avec humilité et dans un esprit d'ouverture

L'accompagnement dans toutes ses dimensions exige avant tout de reconnaître la richesse et la singularité de chaque individu, de laisser de côté ses préjugés ou idées préconçues pour accueillir l'autre dans toute sa complexité. Écouter sans juger, comprendre sans imposer, adapter ses actions aux besoins et aux aspirations de la personne accompagnée, telles sont les principes que l'équipe s'attache à mettre en œuvre au quotidien et qui s'inscrivent dans la lignée des valeurs associatives.

Gérer au mieux les contradictions

L'accompagnement des personnes en situation de handicap mental et psychique au sein de tout établissement médico-social relève d'un processus complexe, souvent marqué par la gestion de plusieurs contradictions. Il s'agit d'un équilibre délicat entre les droits des usagers, les attentes des familles, les contraintes institutionnelles et les obligations légales tout en préservant la sécurité.

Autonomie/Protection

Comment promouvoir l'autonomie d'une personne tout en assurant sa sécurité ?

Personnalisation/Uniformisation

Comment répondre aux besoins spécifiques d'un individu dans un cadre normé par des règles collectives ?

Quelques sujets et questions qui nous préoccupent et alimentent nos réflexions

Comment respecter les décisions d'un résident tout en respectant les politiques et limites de l'établissement ?

Respect du choix/Contraintes institutionnelles

Comment établir une relation de confiance tout en maintenant une posture professionnelle ?

Relation professionnelle/ Dimension humaine

Les professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé s'attachent, avec la plus grande humilité et en équipe, à faire preuve d'adaptation pour gérer ces paradoxes afin d'offrir un accompagnement éthique, respectueux et au service de la qualité de vie des personnes accompagnées.

Tendre vers un accompagnement à l'autodétermination

L'accompagnement à l'autodétermination est en enjeu majeur pour favoriser l'épanouissement de toute personne. Cela consiste à proposer des situations, des opportunités à la personne accompagnée pour qu'elle arrive à mieux se connaître pour prendre des décisions, des initiatives et qu'elle vive des expériences comme tout un chacun, tout en apprenant de ses erreurs.

C'est toute la complexité de ce processus progressif qui demande de l'adaptabilité et de la patience.

Au Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak, l'équipe s'attache à faire preuve d'écoute et à adopter une attitude d'accompagnement et non de contrôle, en respectant le rythme et les capacités de chacun. L'objectif est de concilier la liberté de choix des résidents avec les impératifs de soin et de sécurité.

Pour favoriser l'autodétermination des résidents, le Foyer d'Accueil Médicalisé et l'équipe :

- Donnent des repères avec le principe des référents du soin,
- Amènent à la réflexion lors d'entretiens, d'échanges afin de mesurer l'impact de certains choix,
- Encouragent le « faire et avoir des projets » (en se fixant des buts, exemple : choix de la planification de séjour de rupture ou de vacances, choix des activités sociales et culturelles).
- Proposent des activités pour que la personne reste dans un processus de maintien des acquis,
- Initient des collaborations avec des structures extérieures (associations, centres médicaux, ...)
- Favorisent la confiance en soi en valorisant les réussites et les initiatives prises par les résidents

En plaçant la personne au centre de l'accompagnement et en favorisant son engagement actif dans la vie du Foyer et au-delà, Les Laminak se veut un lieu d'épanouissement.

Mobiliser les opportunités associatives via les passerelles

L'Association Celhaya offre des possibilités pour apporter une autre dimension à la dynamique d'accompagnement via le principe des passerelles.

Les interactions entre les différents établissements de l'Association sont pensées, élaborées et mises en œuvre afin de réaffirmer la reconnaissance et la prise en compte des spécificités de chaque personne, et cela selon leurs besoins et envies, à chaque étape de leur accompagnement.

Ces passerelles permettent notamment aux résidents de vivre de nouvelles expériences à travers des échanges et des rencontres avec d'autres personnes accompagnées.

**Échanges culturels,
festifs, activités
sportives adaptées**

**Mutualisation des moyens
Inter-établissements
(Espace partagé Celhaykoborda,
Balnéothérapie, Snoezelen)**

**Activités et projets partagés
Inter-établissements**

Collaborer avec les familles

L'ensemble des professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé a conscience de l'importance de la qualité relationnelle à instaurer et entretenir avec les familles afin de garantir un accompagnement harmonieux et adapté aux besoins spécifiques de chaque résident.

Et pour cela, offrir un espace d'écoute, de partage et de soutien, basé sur plusieurs principes :

- Le respect des choix et des rôles : chaque famille est différente, avec son propre fonctionnement et ses attentes. L'équipe intègre les limites et les souhaits exprimés par les proches.
- La bienveillance et l'empathie : Les professionnels prennent en compte les émotions et les préoccupations des familles, en favorisant un climat de confiance.
- La confidentialité : Les informations concernant le résident et sa situation sont partagées dans le respect strict de la confidentialité et des règles éthiques.

Certains résidents des Laminak ont connu des parcours de vie plus ou moins chaotiques et complexes dès leur petite enfance, notamment avec ceux ayant connu un placement en ASE. Ils ont donc grandi très jeunes sans parent, au sein de familles d'accueil ou d'établissements d'hospitalisation. À l'âge adulte, ils ont été accueillis au sein des structures gérées par l'Association Celhaya, qui, au fil du temps, est devenue leur famille.

Par ailleurs, en raison de leur âge avancé, certains résidents du FAM n'ont plus de famille proche, tandis que d'autres bénéficient du soutien d'au moins un parent ou de membres de leur fratrie élargie.

Au-delà de leur représentation au sein du Conseil de la Vie Sociale, les familles participent aux modalités d'accueil du résident qu'elles représentent à plusieurs niveaux.

Dans la procédure d'accueil, les proches tiennent une place privilégiée en ce sens qu'elles constituent un partenaire aux côtés du résident, la vulnérabilité de ce dernier ne lui permettant pas d'appréhender toute la mesure de la démarche d'admission. Le représentant légal signe le contrat de séjour du résident, lequel y est associé par sa présence, et le cas échéant, peut également apposer sa signature, selon sa capacité de compréhension et/ou la nature de la protection dont il bénéficie.

Les familles et/ou le représentant légal sont associés le cas échéant dans l'élaboration du projet personnalisé, et peuvent représenter une source précieuse de connaissances sur l'histoire, les besoins, les préférences et les attentes des résidents. Leur implication permet d'ajuster au mieux les accompagnements.

La famille ou le représentant légal est tenu informé(e) de tout événement ou incident pouvant avoir un retentissement particulier pour le résident. Une communication en continu est privilégiée.

Des rencontres sont organisées, notamment lors de l'élaboration et le suivi des projets personnalisés pour échanger sur l'évolution du résident, présenter les projets en cours et recueillir les retours des proches. Ces rencontres sont essentielles pour maintenir une dynamique de dialogue.

Lors de l'élaboration du projet d'établissement, les familles ont été rencontrées collectivement et invitées à alimenter la démarche. Elles ont pu exprimer les points forts, les axes d'amélioration et les suggestions concernant les thèmes suivants :

- ✓ *Admission et accueil*
- ✓ *La relation avec l'Association Celhaya / l'établissement / les professionnels*
- ✓ *Le cadre de vie et les prestations hôtelières (temps de repas, hébergement)*
- ✓ *Le Projet Personnalisé*
- ✓ *L'accompagnement, les activités proposées, la vie sociale*
- ✓ *Le suivi de santé*
- ✓ *L'exercice et la promotion des droits de votre enfant.*

Enfin, dans le cadre du projet d'établissement et de manière plus générale dans le cadre du projet associatif, les représentants familiaux sont invités aux festivités qui rythment la vie du Foyer ou celle de l'Association. Ces moments conviviaux (vernissage d'exposition, rencontres sportives, Assemblée Générale, moments gastronomiques festifs, ...) renforcent le sentiment d'appartenance et de soutien autour du résident.



Le projet personnalisé ou comment concilier besoins, attentes et perspectives

Les besoins et attentes des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé

Selon la définition du psychologue Abraham MASLOW, l'être humain se définit comme étant un tout présentant des aspects physiologiques, psychologiques et sociologiques, spirituels

Au Foyer d'Accueil Médicalisé, nous avons fondé notre action sur ces principes, et nous attachons une importance primordiale à la satisfaction de ces besoins en prenant en considération cette hiérarchie.

C'est sur cette base que sont prises en compte les attentes de la personne et de son entourage, et que sont élaborées des stratégies d'accompagnement éducatif et de soins.

” *Au mois d'août, je vais partir en vacances à Saint Jean de Luz.* **”**

Marie-Laure – Résidente du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak

Il peut arriver que les attentes exprimées par un résident ou sa famille soient en contradiction avec les possibilités offertes par la structure ou avec son intérêt.

Il s'agit alors de gérer les tensions susceptibles d'intervenir entre besoins et attentes du résident et la perception du personnel accompagnant dans ce qui touche les domaines de la sécurité et de l'autonomie, l'intimité et la vie de groupe, le rythme de la personne et le temps institutionnel.

Dans ce cas, un dialogue est instauré pour trouver des solutions équilibrées, en respectant au maximum les choix du résident tout en garantissant sa sécurité.

La coréférence : des personnes ressources comme premiers repères pour les résidents

Chaque résident bénéficie de deux référents. Ce sont des membres de l'équipe qui exercent le suivi et l'accompagnement de la personne en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle.

Cette approche en binôme, Référent et Co-référent permet d'assurer la présence en continu d'une personne repère pour les résidents, de renforcer la fonction d'étayage et de partager une compréhension commune des besoins de la personne accompagnée.

Notre approche des besoins à l'aune de SERAFIN-PH

A l'occasion de l'élaboration de ce Projet d'établissement, un travail spécifique a été mené auprès de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire afin d'appréhender la réforme portée par Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour améliorer le financement et la tarification des établissements et services médico-sociaux destinés aux personnes en situation de handicap (SERAFIN-PH).

Au-delà de son aspect financier, la réforme à venir vise une meilleure adaptation des prestations aux besoins individuels pour accompagner la logique de parcours.

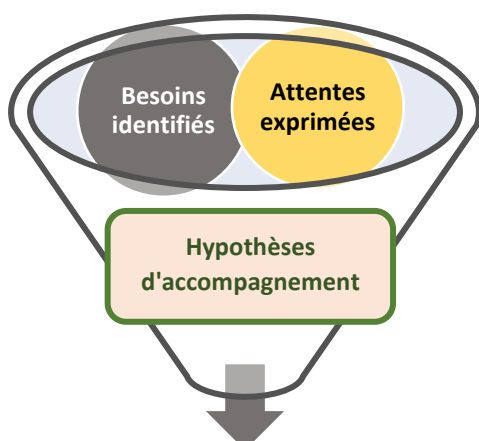
Ce travail d'acculturation à SERAFIN-PH a ainsi permis un premier travail :

- De compréhension de la terminologie employée et notamment de ce que revêtent les termes « besoin » et « prestation »
- De repérage pour s'approprier la nomenclature et sa traduction terrain au Foyer d'Accueil Médicalisé en termes de besoins et de prestations proposées.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des besoins repérés des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak au regard de la nomenclature SERAFIN-PH, en matière de besoins liés à la santé somatique ou psychique, à l'autonomie et la participation sociale.



Besoins en matière de santé somatique ou psychique
Besoins en matière de santé somatique ou psychique
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
Besoins en matière de fonctions sensorielles
Besoins en matière de douleur
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive
Besoins en matière de fonctions locomotrices
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé
Besoins en matière d'autonomie
Besoins en matière d'autonomie
Besoins en lien avec l'entretien personnel
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
Besoins pour la mobilité
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité
Besoins pour la participation sociale
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques
Besoins pour exercer ses rôles sociaux
Besoins transversaux en matière d'apprentissages
Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique



Si l'ensemble des besoins repérés ne concernent pas tous les résidents (notamment en matière de santé) ou du moins selon le même degré, leur identification et caractérisation permettent de poser les bases d'une réflexion pour concevoir, mettre en œuvre et actualiser les projets personnalisés.

Le processus d'élaboration du projet personnalisé

Le projet personnalisé ne se limite pas à un simple outil d'accompagnement, il incarne l'engagement du Foyer d'Accueil Médicalisé à assurer une prise en charge humaniste, adaptée et respectueuse de la singularité de chacun.

Conformément à la législation, il est réalisé dans les 6 mois qui suivent l'arrivée au FAM Les Laminak.

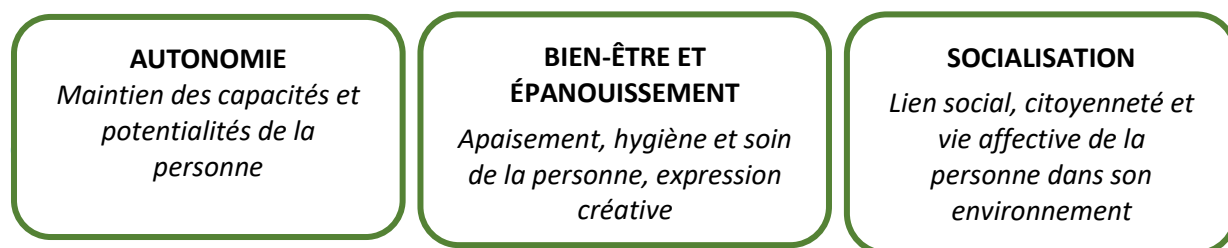
L'Infirmière Coordinatrice vient en appui des référents pour faire en sorte que cette période soit l'opportunité de connaître le plus finement possible la personne, notamment par l'observation et par des échanges avec elle et son entourage.

C'est également un temps nécessaire pour croiser les regards de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire qui intervient pour apporter au résident, une présence, un temps d'écoute, un savoir-faire. Et notamment pour faire émerger sa capacité d'expression et de communication. Ceci est d'autant plus important, quand la personne est en difficulté pour exprimer par des mots son ressenti, ses désirs.

Pour l'élaboration du projet personnalisé, les référents s'appuient alors sur :

- L'histoire de vie de la personne
- Le recueil de ses habitudes de vie
- L'observation de ses capacités
- Un bilan psychomoteur et médical
- L'identification des attentes de l'entourage et des désirs du résident

Ces constats permettant de structurer trois grandes thématiques qui définiront les objectifs et futures actions d'accompagnement et de soins :



Suscité et porté mais non imposé, le projet personnalisé induit l'adhésion de la personne autour d'objectifs fixés simplifiés et concrets qui s'attachent à être réalisables.

Afin de maintenir une approche globale et cohérente le projet est révisé chaque année pour s'assurer qu'il reste pertinent et adapté aux évolutions des besoins et des aspirations du résident.

Les prestations d'accompagnement | Nos compétences établissement

Le terme « prestation » désigne l'ensemble des actions mises en place par le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak pour accompagner les résidents au quotidien, que ce soit dans le cadre de l'hébergement ou de l'accueil de jour, ce dernier mode d'accueil restant à développer.

Nos prestations retranscrites dans la nomenclature SERAFIN-PH

A l'instar du travail de mise en correspondance entre SERAFIN-PH et nos pratiques en matière d'identification et de formulation des besoins, l'équipe pluridisciplinaire a procédé à la traduction des prestations proposées au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des prestations assurées auprès des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak au regard de la nomenclature SERAFIN-PH, en matière de soin, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles, en matière d'autonomie, pour favoriser la participation sociale et enfin de coordination pour la cohérence du parcours.



Prestations directes - Soins et d'accompagnement	
Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles*	
Soins somatiques et psychiques	
Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative – VIA PARTENARIAT	
Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués	
Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie – VIA PARTENARIAT	
Rééducation et réadaptation fonctionnelle	
Prestations des auxiliaires médicaux, et d'aide à la vie quotidienne	
Prestations en matière d'autonomie	
Prestations en matière d'autonomie	
Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne	
Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui	
Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	
Prestations pour la participation sociale	
Accompagnements pour exercer ses droits	
Accompagnements à l'expression du projet personnalisé	
Accompagnements à l'exercice des droits et libertés	
Accompagnements au logement	
Accompagnements pour accomplir les activités domestiques	
Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	
Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées	
Accompagnements de la vie affective et sexuelle	
Accompagnements pour participer à la vie sociale	
Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage	
Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs	
Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion	
Accompagnements pour l'ouverture des droits	
Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources	
Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes	
Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	
Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	



Les axes d'accompagnement – L'accompagnement déployé au quotidien

Toutes les dimensions de l'accompagnement déployé au quotidien reposent sur la notion de « prendre soin » de l'autre, définie par Walter Hesbeen. L'ensemble des intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle, et ce quel que soit la spécificité de leur métier, porte une attention toute particulière aux personnes accompagnées qui vivent une situation qui leur est propre.

Notre préoccupation permanente : contribuer à leur bien-être et à leur santé.

Les 5 enjeux d'accompagnement définis avec l'équipe lors des ateliers étaient :

- **Accompagner le maintien de l'autonomie en mobilisant les ressources de la personne**
- **Accompagner le maintien de l'état de santé**
- **Respecter l'intimité, la dignité et la singularité de la personne dans un cadre collectif**
- **Dans la mesure du possible, respecter les souhaits et la volonté du résident et de sa famille**
- **Lutter contre l'isolement et le repli sur soi**

La bientraitance et le respect des droits et libertés en guise de fil rouge

L'équipe pluriprofessionnelle du Foyer d'Accueil Médicalisé base son intervention sur le respect des droits et libertés des résidents, associé à une posture professionnelle bientraitante.

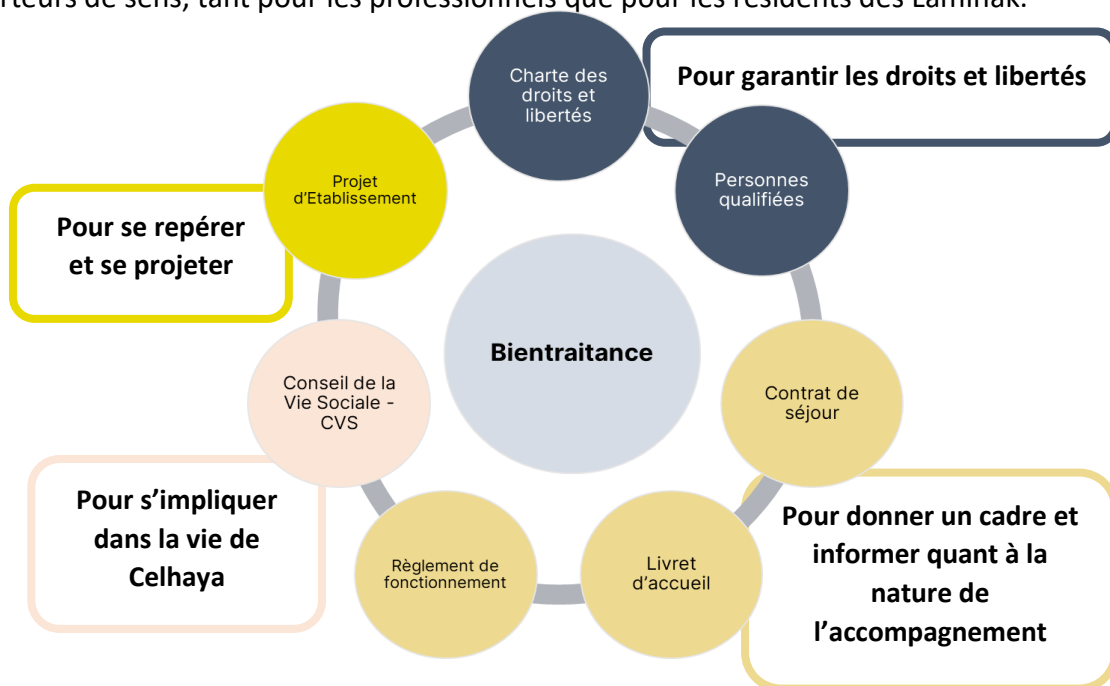
Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et formés à la notion de **bientraitance institutionnelle** et à la prise de conscience des situations de maltraitance auxquelles un résident pourrait être exposé, ce qui leur permet de mieux le protéger.

Les outils générés par la Loi du 2 janvier 2002 et déployés au Foyer d'Accueil Médicalisé sont des repères et des supports porteurs de sens, tant pour les professionnels que pour les résidents des Laminak.



Notre source d'inspiration :

« Rappel de postures professionnelles bientraitantes à adopter avec la personne accueillie » - HAS octobre 2024



Pour faciliter la compréhension de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, établissant les droits fondamentaux auxquels peut prétendre toute personne accueillie dans un établissement, une charte a été élaborée au sein de l'Association Celhaya. Cette charte est applicable sur l'ensemble des structures de l'Association et rappelle les droits mais aussi les devoirs des résidents.

De plus, rendre compréhensible les informations concernant les modalités du vivre ensemble au Foyer d'Accueil Médicalisé au travers du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil, constitue une première étape d'un accompagnement vers l'autonomie et l'inclusion.

Au FAM Les Laminak, ces principes ne sont pas des options, mais bien des obligations éthiques et légales pour garantir, au quotidien, un accompagnement de qualité.

Garantir des espaces privés et l'intimité du résident

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est un espace accessible de plain-pied ouvert sur un jardin sécurisé. On y trouve des espaces privatifs : des chambres et sanitaires, des salles de détente et d'activités, des espaces de rangement, et des lieux dédiés aux professionnels.

Les chambres sont individuelles et personnalisées. Le résident peut modifier l'agencement de sa chambre selon sa convenance avec son propre mobilier pour créer son univers avec de la décoration, des objets personnels. Cela dans le respect des règles de sécurité et des préceptes mentionnés dans le règlement intérieur.

Pouvoir disposer de son mobilier et d'objets personnels contribue à la qualité de vie du résident. C'est une expression de lui-même, une reconnaissance de sa singularité, un lien avec son histoire et son parcours de vie. Chaque objet est le reflet d'un moment de sa vie que l'on se doit de respecter.

” *Ma chambre me plaît avec la décoration des chevaux.* **”**

Christiane – Résidente du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak

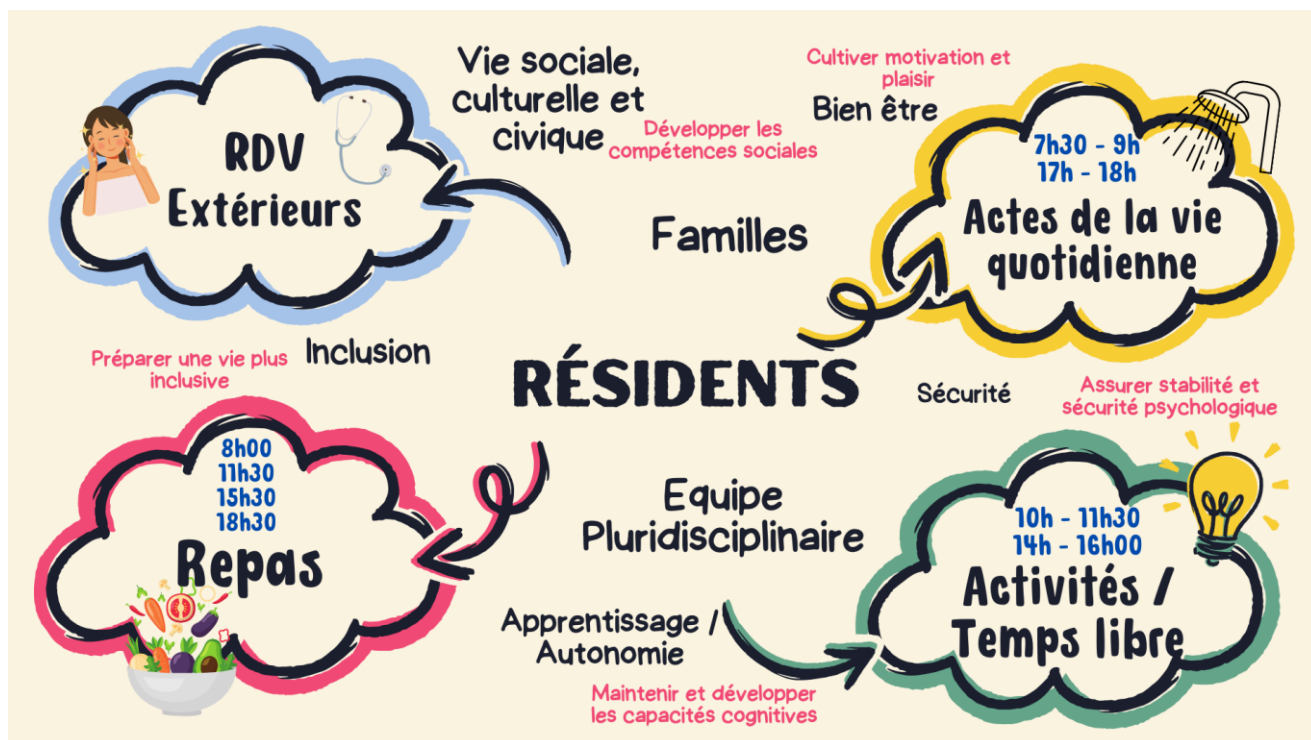
Lors de ses temps libres, il peut y accéder pour des moments de détente et de loisirs, et recevoir les ami(es) de son choix.

Donner rythmes et repères

L'accompagnement éducatif du Foyer d'Accueil Médicalisé est structuré selon un rythme et des repères de différentes natures (lieux, espaces, temporels, personnes ressources, ...) avec pour objectif de permettre aux résidents d'évoluer au sein d'un environnement sécurisant, stimulant et adapté.

Pour que les résidents s'approprient leur lieu de vie et puissent se sentir véritablement chez elles, il faut également que ce lieu soit « animé ». L'animation constitue donc un axe important du dispositif d'accompagnement aux Laminak pour impulser une dynamique et mettre véritablement de la vie dans le quotidien des résidents.

L'équipe joue ainsi un rôle primordial de par sa manière de communiquer, de prodiguer des gestes affectueux pour favoriser la réassurance, répondre au besoin de contact physique des personnes accompagnées. Entretenir une ambiance chaleureuse et sereine favorise le maintien de repères et le bien-être des résidents.



UN RYTHME ET DES REPÈRES POUR ...

Assurer stabilité et sécurité psychologique Un environnement structuré avec des repères clairs apporte aux résidents un sentiment de sécurité, réduisant le stress et l'anxiété.	Favoriser l'autonomie Un rythme quotidien régulier aide les résidents à organiser leurs activités, à développer des habitudes positives et à progresser dans leur autonomie.	Maintenir et développer Les capacités cognitives Des activités planifiées à des moments précis renforcent les fonctions cognitives des résidents, et les maintiennent actifs sur le plan mental et physique.
Cultiver motivation et plaisir Un rythme équilibré alternant activités et repos offre des expériences variées, fixant des objectifs concrets qui renforcent la motivation et le sentiment de satisfaction des résidents.	Développer les compétences sociales Les repères encouragent la participation aux moments collectifs, favorisant l'apprentissage des règles de vie en communauté et le développement des compétences sociales.	Garder le lien avec l'extérieur Un cadre structuré permet aux résidents de s'adapter aux exigences de la société (horaires, responsabilités) favorisant ainsi leur inclusion sur le territoire.

Les consignes et supports de communication

L'équipe s'attache à donner des consignes simples et concrètes pour favoriser la compréhension et le passage à l'action.

Si elle s'appuie également sur divers supports (photographies, pictogrammes, affiches, « notices », organisation journalière), des axes concrets d'amélioration ont été identifiés pour optimiser l'efficacité de ces médias, notamment investir la méthode facile à lire et à comprendre (FALC).

Une source d'inspiration :

« Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins »

- Guide FALC - HAS septembre 2023

Garder les potentialités des résidents | Lutter contre l'isolement et le repli sur soi

Au-delà de leur perte d'autonomie, il est nécessaire que chaque résident puisse continuer de conserver une certaine capacité à agir dans les actes de la vie quotidienne. Les professionnels du FAM sont à leurs côtés pour faciliter ces actes, en les stimulant en permanence. Cela peut se traduire par plusieurs actions, comme par exemple, la participation à des tâches collectives, à l'entretien de leur espace ...

Mais il est important également d'essayer de conserver les potentialités que les résidents ont acquises au cours de leur vie, en proposant de nombreuses activités pour favoriser la stimulation.

En outre, le Foyer d'Accueil Médicalisé a pour ambition de lutter contre l'isolement et le repli que l'on peut voir apparaître avec l'avancée de l'âge.

Dans un cadre sécurisé garanti, une libre circulation en intérieur comme en extérieur est permise au sein des Laminak, ceci afin de pouvoir investir et bénéficier de tous les espaces partagés de la structure. Une palette d'activités est également proposée permettant au résident de ne pas se sentir isolé du groupe.

Les prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Les temps d'hygiène et de soins

Ces temps nécessitent de prendre du temps dans l'accompagnement, pour laisser le résident faire par lui-même au maximum, au regard de ses capacités. Tous les résidents bénéficient d'une douche tous les matins. Pour les résidents dont la fatigue nécessite une toilette au lit, un bain leur est donné de 1 à 3 fois par semaine par deux soignants, selon des protocoles définis. Certaines toilettes nécessitent à la fois la participation de l'IDE et de l'Aide-Soignante.

Le moment de la toilette est un temps particulier, où il est important de veiller à ce que l'intimité du résident soit préservée.

Au cours de ce temps de toilette, le soignant pourra en particulier observer les différentes difficultés rencontrées par le résident. C'est un moment relationnel important entre le résident et le soignant.

Les résidents dont l'autonomie le permet, peuvent réaliser leur toilette seuls, tout en bénéficiant de la vigilance à distance d'un professionnel pour des raisons de sécurité.

L'accompagnement à la santé

Les soins somatiques et psychiques sont dispensés au regard d'une prise en charge personnalisée.

L'infirmière coordinatrice organise la qualité des soins, avec les infirmières et les professionnels médico-sociaux des Laminak, dans le respect du rythme de vie du résident.

L'accompagnement à la santé implique :

- ✓ Des actions de prévention dans le cadre des protocoles de soins contribuant à diminuer la douleur, les risques d'infection et les chutes,
- ✓ D'alerter sur les phénomènes d'aggravation observés,
- ✓ De traiter et guérir les pathologies,
- ✓ De contribuer à compenser le handicap,
- ✓ De mettre en place l'organisation nécessaire suite aux divers rendez-vous médicaux et aux prescriptions.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé a pour mission de coordonner les différents intervenants professionnels, relevant du domaine médical et paramédical afin de mieux répondre aux besoins et à l'évolution de la personne handicapée vieillissante. Cette coordination est assurée principalement par l'IDEC.

La mise en place de partenariat et de communication avec les différents prestataires médicaux et paramédicaux est un élément constitutif de la continuité de l'accompagnement, de la prise en charge de la personne.

Soulager et prévenir la souffrance

La prise en charge de la douleur est une priorité. C'est une attente légitime vis-à-vis du résident et des proches. La douleur est souvent multifactorielle et requiert une approche pluridisciplinaire. Le rôle de l'IDE dans la prise en charge de la douleur a été renforcé par l'article 2 du décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmière. Ce décret intègre la prévention, l'évaluation et le soulagement de la douleur dans les soins infirmiers.

La douleur est subjective donc propre à chacun. Prendre en compte les douleurs induites par les soins nécessite d'identifier, sans excès ni complaisance, qu'il y a des gestes, des soins, dont la réalisation provoque de la douleur et des souffrances.

L'accompagnement à la psychomotricité

Grâce à des séances adaptées, individuelles ou en groupe, la fonction de psychomotricienne de l'établissement vise à aider les résidents à favoriser leur développement, leur équilibre et leur bien-être, en :

- Stimulant leurs capacités motrices et sensorielles,
- Améliorant leur coordination et leur équilibre,
- Gérant leurs émotions et réduire les tensions corporelles,
- Favorisant leur autonomie dans les gestes du quotidien,
- Renforçant leur estime de soi et leur confiance en eux.



Au-delà des aspects techniques, ces prestations offrent un espace sécurisé et bienveillant où les résidents peuvent exprimer librement leurs ressentis et leurs besoins. Travailler la psychomotricité contribue à réduire les troubles du comportement, à apaiser les angoisses et à renforcer les liens sociaux au sein de la communauté du foyer.

Les temps forts de la vie quotidienne : des terrains de jeu, d'expression, d'apprentissage et propices au maintien de l'autonomie

Un rythme et des repères temporels à travers une journée type :

Timing	Rythme d'une journée type pour les résidents en hébergement
7h15-9h15	Accompagnement au lever et à la toilette – Participation au rangement de la chambre selon les capacités des résidents
7h45-9h30	Prise du petit déjeuner Prise du traitement
10h00-11h15h	Temps d'activités (jardin, jeux de société, dessin, bainé, ...), accompagnement rdv médicaux
11h00-15h00	Sollicitation du lavage des mains
11h30-12h15	Temps de repas Prise de traitement
12h15-12h30	Temps d'hygiène, sieste, temps libre
14h30-15h30	Lever, Temps d'hygiène, confection du goûter, activités, temps libre ou sorties
15h30	Goûter
16h00-17h15	Activités diverses, sorties, accompagnement rdv médicaux
17h15-18h	Accompagnement individuel et à la toilette, au choix des vêtements du lendemain
18h00-18h30	Prise du traitement Participation aux tâches collectives (mise du couvert)
18h30-19h30	Temps de repas
19h30-20h30	Accompagnement sur des temps d'hygiène et de préparation pour le coucher Détente (télé, tisane, diverses activités)
21h00	Aide au coucher

Les temps de repas partagés

Le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner

Deux espaces de repas communs à l'ensemble des résidents, permettant de s'installer par affinité.

Les temps d'activités

Les activités jouent un rôle essentiel dans le bien-être des résidents.

Chacune est adaptée à leurs capacités et à leurs besoins et est proposée en fonction de leur fatigabilité et de leur état de santé.



Les temps libres :

Laisser place à l'initiative dans un cadre sécurisant

Pour rompre avec un enchaînement de séquences organisées et planifiées, des temps libres sont instaurés pour laisser des espaces permettant de vivre des moments d'autonomie et de choix personnels et ce à différents moments de la journée :

- La pause après déjeuner,
- Après le dîner et avant le coucher.

Chaque résident peut alors investir ces temps libres pour :

- Se reposer ou se détendre,
- Pratiquer une activité individuelle ou collective de son choix parmi un éventail proposé,
- Explorer ses centres d'intérêt comme écouter de la musique, lire, jouer ou participer à une activité créative,
- Échanger avec d'autres résidents ou passer du temps seul.

Certains résidents peuvent toutefois rester isolés ou inactifs pendant leur temps libre. Les professionnels jouent alors un rôle clé dans leur organisation et leur accompagnement. Les résidents pouvant parfois avoir besoin d'aide pour identifier des activités adaptées à leurs envies ou capacités, les professionnels les guident tout en respectant leur liberté de choix.

L'accompagnement proposé est basé sur les temps forts de la vie quotidienne, propices à une relation privilégiée et permettant d'établir une confiance réciproque. Ces temps forts permettent de structurer le temps, d'animer et de donner du sens à l'action d'accompagnement.

À travers des activités et ateliers, ces temps forts sont autant d'occasions et de situations élaborées et proposées aux personnes accompagnées afin de favoriser une participation active de leur part et les soutenir dans l'expression de leur statut de citoyen sous toutes ses formes.

Diverses activités sont proposées au résident en lien avec son projet.

Ces activités et ateliers, intégrant une approche de sport santé, revêtent un caractère éducatif, culturel, manuel, artistique, et contribuent à maintenir l'autonomie, à renforcer la socialisation, les apprentissages et le bien-être.

Ces activités ont également pour fonction de favoriser le respect dans la relation à l'autre, de favoriser le partage et l'entraide. Les activités servent de support pour renforcer la confiance en soi et encourager la créativité, la réflexion et maintenir différentes formes d'apprentissage.

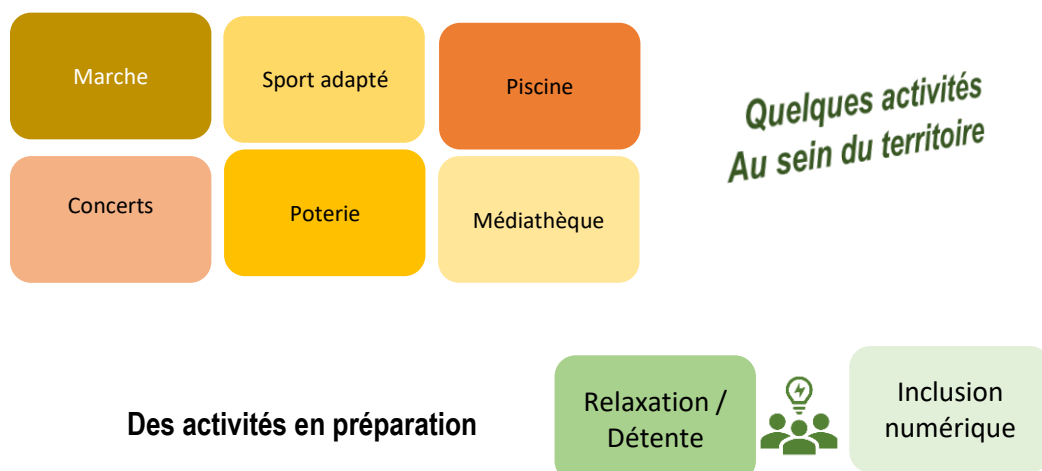
Individuelles ou collectives, elles s'appuient sur quatre dimensions essentielles :

- **Le temps**, qui répond aux besoins de repères fixes
- **Le lieu**, qui permet de se repérer dans l'espace
- **Le groupe**, en tant que facteur de dynamique pour les activités collectives
- **L'activité elle-même**, qui participe à ce que chaque résident puisse maintenir et développer ses potentialités, d'être en lien avec le monde qui l'entoure.

*Quelques activités au sein
du FAM Les Laminak*

Estime de soi	Jeux de société	Balnéothérapie	Pâtisserie
Atelier jardin	Psychomotricité	Créations manuelles	Stimulation multisensorielle Snoezelen
Cinéma	Musico-thérapie	Jeux de logique	Socio esthétique

La palette des activités proposées peut être organisée sur le site de l'établissement (encadrées par le personnel du FAM et du Foyer de Vie et/ou des intervenants extérieurs) ou bien sur le territoire (encadrées par du personnel de l'établissement avec potentiellement des intervenants qui apportent un appui technique dans un domaine de compétence spécifique).



Le travail d'accompagnement à la réalisation de soi mené au Foyer d'Accueil Médicalisé passe par cette restitution, que ce soit à travers des ateliers spécifiques ou par le biais d'activités transversales. Ces démarches permettent au résident de mettre en valeur ses réalisations et d'être reconnu pour sa créativité et ses compétences, qu'elles soient manuelles, artistiques, culturelles ou liées au sport adapté.

Un zoom sur l'Atelier Jardin

L'atelier jardin réunit différents résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé mais également du Foyer de Vie et du Foyer d'Hébergement/MAPHA de l'Association.

Il est encadré par un Aide Médico Psychologique à la main verte qui peut compter sur des résidents « référents » assidus de l'atelier. Les autres personnes participantes peuvent y venir pour apporter leur aide, faire aussi du bricolage ou bien tout simplement observer.



” Je fais le jardin de temps en temps quand il fait beau. ”

Colette – Résidente du FAM Les Laminak

L'atelier jardin se déroule une à deux fois par semaine et consiste à faire pousser et entretenir les fleurs dans des mini serres et des bacs potagers surélevés pour garantir une participation accessible et valorisante pour tous. Avec le professionnel encadrant, les résidents se rendent à la jardinerie locale selon les besoins, où ils sont connus et bien accueillis, pour acheter du petit matériel, des graines potagères, des bulbes et des semences.

En prenant part à cet atelier, les résidents contribuent à l'embellissement du cadre vie des Laminak tout en renforçant leur rapport à la nature, leur bien-être, une dynamique de coopération et d'ouverture au monde et en favorisant leur autonomie et leur créativité.

Un zoom sur les activités d'Art Plastiques



Les différents ateliers ou projet menés prenant pour support les Arts Plastiques permettent d'offrir à chaque participant les moyens de développer sa créativité au travers de projet mobilisant sa compréhension, son habileté, l'expression de ses choix esthétiques. Animé par une éducatrice spécialisée du Foyer de Vie de l'Association par ailleurs diplômée des beaux-arts, il s'agit de s'appuyer sur des œuvres d'art, d'en repérer la structure, et d'y rechercher les correspondances avec les compétences du résident.

Cette ouverture vers l'expression artistique se traduit également par des visites régulières d'expositions dans la région, les œuvres des résidents trouvant régulièrement une place dans les institutions culturelles locales (Musée Basque de Bayonne, Espace culturel Assantza, médiathèques, ...).

Ces événements participent à un renforcement positif de l'image de soi. Dans ce même objectif d'ouverture et de découverte, des visites d'ateliers d'artistes sont organisées. En réponse aux préoccupations environnementales, de nombreux objets et matériaux de récupération sont utilisés. Les ateliers créatifs autour des objets de récupération mobilisent les participants et nourrissent curiosité et imagination.

L'activité Arts Plastiques est pratiquée sur d'autres structures gérées par l'Association. Des passerelles sont mises en place afin de favoriser une transversalité et instaurer ainsi une dynamique nouvelle, tant au niveau des compétences individuelles que des échanges dans le groupe.

Favoriser le bien-être : les ateliers Snoezelen, la balnéothérapie

L'**atelier Snoezelen** est une expérience multisensorielle proposée dans un espace spécialement aménagé pour favoriser la détente, le bien-être et l'éveil des sens. Cet atelier offre aux résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé un moment privilégié dans un cadre apaisant et sécurisant, où les participants peuvent explorer librement leurs sensations et émotions.

L'atelier Snoezelen est organisé en petits groupes ou en séances individuelles pour garantir une prise en charge personnalisée. Il se déroule généralement en plusieurs étapes :

- **Accueil et mise en confiance** : le résident est invité à s'installer confortablement et à se familiariser avec l'espace.
- **Exploration libre ou guidée** : le participant est encouragé à découvrir les équipements à son rythme, avec un accompagnement bienveillant.
- **Moment de détente** : l'accent est mis sur la relaxation, avec des stimulations sensorielles douces et adaptées aux besoins du résident.
- **Clôture apaisante** : la séance se termine progressivement, avec un retour au calme pour réintégrer l'environnement habituel du foyer.

Chaque résident est unique, et l'atelier Snoezelen s'adapte à ses capacités, ses envies et ses sensibilités. Pour certains, il peut s'agir d'un moment d'exploration active, tandis que pour d'autres, l'accent sera mis sur la relaxation et l'apaisement. L'espace Snoezelen peut aussi s'avérer judicieux pour isoler la personne lors de crises

Cet atelier contribue ainsi au bien-être global des résidents en leur offrant une parenthèse de sérénité et d'éveil sensoriel, essentielle pour leur épanouissement dans la vie quotidienne aux Laminak.

Un espace balnéothérapie équipé d'une baignoire ergonomique, d'un « ciel étoilé » et d'une table de massage offrent la possibilité d'organiser des temps individuels, véritables moments de détente pour le résident.

L'éducation gustative, Le rapport à la nourriture et la gourmandise

L'alimentation tient une place importante tant du point de vue diététique que socio-psychologique. L'accompagnement au comportement alimentaire au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé est à la fois à visée nutritionnelle et relationnelle.

Il s'agit que les résidents entretiennent l'envie de se nourrir et le plaisir de la table.

Les menus sont établis sur un cycle de 5 semaines sous la supervision d'une diététicienne du traiteur prestataire de service.

Des collations variées sont proposées, gérées par la coordonnatrice hôtelière, et font l'objet de courses hebdomadaires.

Pour favoriser le libre cours à la gourmandise, des repas à thèmes sont organisés tout au long de l'année. Les fêtes traditionnelles, les anniversaires, font l'objet de la création d'un événement gustatif au sein de l'établissement.

L'équipe pluri professionnelle investit également les cuisines et les lieux de vie collectifs pour associer les résidents à l'élaboration de recettes, de préparations des goûters (épluchages, découpage des fruit). Ils contribuent ainsi à l'éducation gustative et l'acquisition de notions de diététique chez les résidents.

Pour profiter des bonnes adresses du territoire, des sorties au restaurant sont régulièrement organisées, un temps fort étant le repas tant attendu de fin d'année avec l'ensemble des résidents de toutes les structures de l'Association.

Restaurer l'estime et l'image de soi

Aider la personne à réhabiliter son image est une étape fondamentale vers la participation sociale. Il s'agit de faire en sorte que la personne porteuse d'un handicap, « retrouve des émotions positives, redécouvre des possibilités d'agir sur les interactions au lieu de les subir, d'être en mesure de jouer des rôles dans les situations sociales, un mode d'affirmation de soi ».

Prendre soin de soi en étant attentif à son apparence physique, son habillement, son savoir-être constitue un des temps forts de l'accompagnement éducatif au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé.



La vie affective amoureuse et sexuelle

La thématique de la vie affective, amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées a fait, depuis de nombreuses années, l'objet d'une attention et d'une réflexion particulières au sein de l'Association. La question se pose avec d'autant plus d'acuité au FAM que les personnes accompagnées cumulent à la fois le facteur handicap mental et celui de l'avancée en âge. La seule représentation de la vie intime des personnes âgées en perte d'autonomie fait toujours l'objet de préjugés et interroge les professionnels, alors quand le handicap vient se surajouter !



Au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé, le droit de chaque résident à l'expression d'une vie affective et intime est reconnu et respecté. Les professionnels qui les accompagnent doivent veiller à l'équilibre entre le respect de la vie privée et de l'intimité de ces personnes, d'une part, et leur sécurité, d'autre part. Mais cette reconnaissance ne peut se limiter à « des recommandations de bonnes pratiques ». Elle suppose une capacité à réfléchir à ces questions, en équipe, et se traduit par une préoccupation éthique permanente.

Le travail d'accompagnement éducatif doit prendre en compte non seulement l'éducation et l'information, mais aussi la parole et le comportement de la personne. Ainsi, les professionnels du FAM veillent :

- ✓ Au droit à l'intimité, au respect et à la protection de celle-ci,
- ✓ À la reconnaissance des lieux où peuvent s'exprimer la vie affective et sexuelle de la personne,
- ✓ Au développement de la notion de bien ou de maltraitance dans le domaine de la vie sexuelle,
- ✓ Au rappel des interdits, en ce sens que toute relation à caractère sexuel doit être consentie, et ne doit pas se faire sous l'emprise de l'autre,
- ✓ À aider la personne, pour faire connaissance avec son corps, et se l'approprier.

Dans ce domaine, les professionnels bénéficient également de l'appui des cadres pour répondre au cas par cas aux interrogations suscitées par les circonstances de la vie quotidienne.

Il est donc indispensable de favoriser, inciter, et induire des contacts, en particulier dans le cadre du projet personnalisé du résident. Rompre les tabous, faire en sorte que le résident puisse exprimer ses sentiments amoureux tout en respectant les autres et les règles de vie du collectif constitue l'une des dimensions du projet de vie de la personne.

Les résidents identifiés comme couple, sont respectés en tant que tels, et peuvent bénéficier s'ils le souhaitent d'un accompagnement particulier.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak s'inscrit dans les valeurs préconisées dans la Charte régionale pour la promotion des actions de prévention et d'accompagnement en matière d'éducation affective et sexuelle à destination des personnes handicapées accueillies dans les établissements médico-sociaux, élaborée conjointement par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de Dordogne, de Gironde, et des Pyrénées Atlantiques.

Découvrir et vivre sur le territoire

Au Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak, l'accompagnement mis en place pour encourager l'expression de la citoyenneté des résidents repose également sur une approche d'inclusion et d'ouverture sur le territoire. En permettant au résident de se confronter à un environnement autre que celui du milieu protégé, l'équipe éducative joue un rôle clé en établissant des liens entre les résidents et les acteurs locaux pour :

- Rencontrer et tisser des liens avec d'autres citoyens,
- Découvrir et d'expérimenter différentes activités dans la communauté en participant à des ateliers ou activités locales (culturelles, solidaires),
- S'engager dans des actions citoyennes (bénévolat, téléthon),
- Sensibiliser (parfois inconsciemment) la communauté aux enjeux du vivre ensemble.

Découvrir et investir le territoire alimente également la stimulation et la projection des personnes accompagnées pour faire et avoir des projets. Ces derniers peuvent se traduire par exemple par des vacances en séjour adapté avec l'intermédiaire d'organismes spécialisés et des mini séjours à thème, organisés et accompagnés par le personnel de l'établissement à tout moment de l'année.

Ces séjours sont l'opportunité d'associer et mobiliser les personnes bénéficiaires, depuis leur conception mais également bien au-delà en entretenant et stimulant la mémoire par le biais de la narration et des souvenirs (photos, vidéos).

Cette dynamique d'inclusion et d'ouverture repose bien évidemment sur une démarche tenant compte des besoins, capacités et aspirations de chacun.

L'ensemble des moyens, tant humains que matériels, et l'organisation qui est posée sont pleinement au service des besoins des personnes accompagnées au Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak.

Ils se veulent l'incarnation des valeurs et principes d'accompagnement portées par l'Association et l'établissement pour une qualité de vie des résidents.

L'accompagnement du vieillissement

Les résidents accueillis au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé, sont des personnes handicapées vieillissantes. Rappelons que le critère d'entrée au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé est d'être âgé d'au moins 50 ans, critère défini par l'Association dans son projet initial. Ce critère représente donc la spécificité de la structure. Le vieillissement chez les personnes handicapées est plus précoce que chez les personnes non porteuses de handicap.

Le problème majeur auquel sont confrontées les personnes handicapées vieillissantes est le cumul des conséquences du vieillissement sur les pathologies déjà existantes. En effet, le vieillissement ajoute aux difficultés liées aux déficiences déjà acquises de nouvelles déficiences physiques, intellectuelles, psychiques ou sensorielles. Les maladies chroniques survenant avec le vieillissement viennent « ajouter de l'incapacité à l'incapacité » et contribuent encore davantage à rendre vulnérable des personnes déjà fragilisées.

L'accompagnement proposé évolue ainsi au fur et à mesure du vieillissement de la personne. Les professionnels du Foyer d'Accueil Médicalisé sont vigilants à adapter tant les pratiques que l'offre d'activités pour des personnes en perte d'autonomie, voire d'intérêt de par une fatigabilité et une augmentation des troubles liés au vieillissement.

Les évolutions notables qui sont constatées auprès des résidents accueillis sont :

- Difficultés à maintenir les liens sociaux
- Fatigabilité / pénibilité
- Difficultés de mémorisation
- Perte d'autonomie

- Apparition de nouvelles déficiences
- Perte de repères spatio-temporels

C'est ainsi qu'il est important de tenir compte des envies, des capacités mais également des rythmes de vie de chacun au sein de la structure.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak est d'abord un lieu de vie où l'on peut recevoir des soins en fonction des besoins identifiés.

Ce travail de fond mené sur l'accompagnement du vieillissement a contribué à développer des passerelles entre les établissements de l'Association et notamment avec le Foyer de Vie.

Pour cela, l'équipe peut notamment s'appuyer sur tout un environnement mobilisé pour garantir la continuité du parcours de la personne : les compétences des infirmières des Laminak peuvent être complétées par le regard des différents professionnels médicaux et paramédicaux intervenant auprès des résidents pour des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles.

Enfin, l'équipe mobile de réadaptation de la clinique Marienia de Cambo-les-Bains, celle du Service de Médecine Polyvalente du centre médical Toki-Eder de Cambo-les-Bains, et l'équipe mobile de gériatrie du Centre Hospitalier de la Côte Basque de Bayonne sont des partenaires précieux pour éclairer la problématique rencontrée, s'entretenir avec le résident, l'examiner et poser un diagnostic assorti de préconisations. De par ce travail de proximité, des réponses sont apportées aux troubles physiques et psychologiques par le biais de rééducation, de soins médicaux, curatifs ou palliatifs.

L'accompagnement à la fin de vie

Une source d'inspiration :

*Loi n°2016-87 du 2 février 2016 dite
« Claeys Leonetti »*

Une des dimensions de la mission du Foyer d'Accueil Médicalisé est l'accompagnement à la fin de vie, en ayant le souci du maintien de la dignité de la personne, tout en garantissant un environnement sécurisé. L'équipe pluri professionnelle des Laminak, travaille en partenariat avec d'autres acteurs et notamment l'équipe mobile de soins

palliatifs du Centre Hospitalier de la Côte Basque de Bayonne pour qu'autant que faire se peut le résident puisse connaître une fin de vie au sein de ce qui a été son lieu de vie habituel.

Ce partenaire de premier plan joue un rôle de conseil déterminant auprès de l'équipe. L'équipe mobile interdisciplinaire de soins palliatifs permet ainsi d'appuyer l'équipe des Laminak sur la mise en place de directives anticipées, sur la mise en place de conduites à tenir face à la fin de vie mais également pour faire face à l'impact que peut avoir la fin de vie d'un résident avec lequel des liens affectifs qui se sont noués.

La famille et les proches, autant qu'ils soient présents, sont étroitement associés à l'évolution de la situation.

L'équipe des Laminak est également vigilante à l'accompagnement des autres résidents suite à la perte de l'un ou l'une de leur camarade. Cela se traduit pendant la période de deuil mais également au-delà, avec les personnes accompagnées qui souhaitent faire vivre la mémoire des anciens en participant au fleurissement du lieu de recueillement.

La problématique de la fin de vie fait l'objet d'une réflexion en continu au sein de l'établissement et de l'équipe qui s'est récemment rapprochée de l'association Alliance 64 afin de permettre la venue régulière d'accompagnants d'une équipe de bénévoles auprès de personnes malades et leur entourage.

Une réflexion de fond à l'échelle nationale pourrait constituer un soutien essentiel pour la démarche d'accompagnement de fin de vie dans les structures de soins telle que le Foyer d'Accueil Médicalisé.

Notre organisation et nos moyens retranscrits dans la nomenclature SERAFIN-PH

Dans la continuité des travaux de mise en correspondance entre SERAFIN-PH et nos pratiques, le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des prestations assurées auprès des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak en matière de prestations de management et gestion, de communication, de coopération avec les acteurs du territoire et de logistique.

Prestations indirectes - Pilotage et fonctions supports	
Fonctions Gérer, manager, coopérer	
Gestion des ressources humaines	
Pilotage et direction	
Gestion des ressources humaines, de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du dialogue social	
Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable	
Gestion budgétaire, financière et comptable	
Gestion administrative	
Information et communication	
Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2	
Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données, GED	
Qualité et sécurité	
Démarche d'amélioration continue de la qualité	
Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien au personnel	
Prestations de supervision	
Relations avec le territoire	
Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun	
Appui-Ressources et partenariats institutionnels	
Transports liés à gérer, manager, coopérer	
Fonctions logistiques	
Locaux et autres ressources pour accueillir	
Locaux et autres ressources pour héberger	
Locaux et autres ressources pour accueillir le jour	
Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	
Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer	
Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs	
Fournir des repas	



Fournir des repas
Entretenir le linge
Entretenir le linge
Transports liés au projet individuel
Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
Transports liés à l'autonomie et la participation sociale
Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

Les moyens matériels au service des résidents

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak est implanté dans un parc arboré de 4 hectares avec vue sur la ville de Cambo-les-Bains, la vallée de la Nive, et les premiers contreforts Pyrénéens.

Les infrastructures : des espaces réfléchis et fonctionnels

Aménagé comme un cadre familial, sa structure est un bâtiment en rez-de-jardin articulé en 3 ailes, supports aux prestations proposées aux résidents.

Ces infrastructures et équipements contribuant à offrir des espaces conviviaux et un cadre propice à l'épanouissement et à l'autonomie des résidents.

Le bâtiment comporte de nombreuses baies vitrées ouvertes sur l'environnement paysager extérieur, afin d'inclure « la possibilité du dedans et du dehors »

Les entrées et les sorties sont sécurisées par un digicode afin de garantir la sécurité des usagers.

Les aménagements et le mobilier sont conçus pour créer une ambiance de calme, de douceur et de bien-être. L'architecture contribue à faciliter le déplacement des résidents au sein de la structure.

L'établissement se compose d'espaces collectifs et d'espaces privés, dont 12 chambres.



LES ESPACES DE CIRCULATION

★ LE HALL

C'est à partir du hall d'entrée que vont s'ordonner les différentes zones de vie. C'est aussi un lieu de rencontre entre les résidents qui ont la possibilité de s'installer dans des fauteuils autour d'une table ronde dans un environnement fleuri.

Le hall d'entrée distribue les espaces des bureaux, soin, thérapie et vie sociale. Il s'ouvre sur un large couloir de déambulation en U sur lequel toutes les chambres ont accès. Ce couloir vitré donne sur un espace de jardin sécurisé.

★ LES COULOIRS

Très éclairés, les couloirs sont équipés de grandes baies vitrées qui s'ouvrent sur le jardin. Le résident doit pouvoir y déambuler en toute sécurité, c'est aussi un espace de stimulation par ses couleurs et ses aménagements.

Des rampes bien repérables permettent au résident de se mouvoir avec moins d'anxiété. Les couloirs sont souvent décorés par les ouvrages réalisés par les résidents qui y sont exposés.

Au carrefour des couloirs se situe un lieu de rencontre où est affiché un tableau qui indique le jour, la date, le mois ainsi que le menu et les activités du jour. Ce tableau représente une aide dans le repère temps.



★ LES CHAMBRES

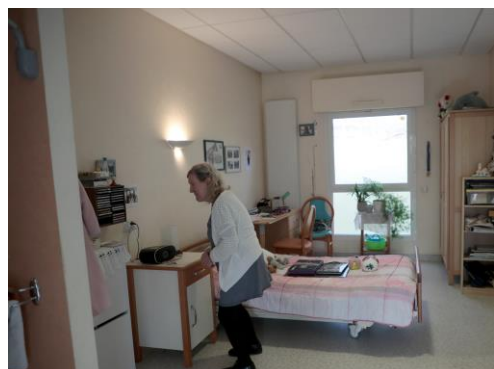
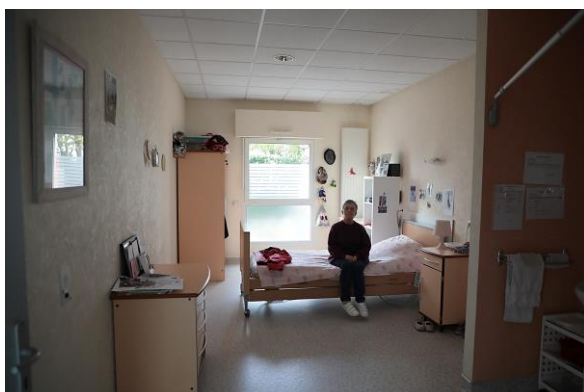
Les douze chambres individuelles réparties par unités de six s'articulent autour des zones dévolues au soin, à la thérapie, à la vie sociale. C'est l'endroit de l'intimité, celui où le résident doit pouvoir être préservé de toutes formes d'intrusion. La dimension de chaque chambre permet au résident et au personnel aidant de se mouvoir facilement avec le matériel adapté.

Les chambres sont dotées d'un lit médicalisé et l'ameublement et la décoration sont personnalisés et individualisés.

Un espace salle de bain adapté aux dispositifs mobiles de douche est intégré dans chaque chambre, ce qui permet de renforcer la relation duelle lors des soins. C'est dans cet espace que sont privilégiés les temps d'éducation à la santé au soin et à la vie intime.

Il permet au résident d'être le plus autonome possible et de ne pas être dérangé pendant sa toilette ; sa sexualité, sa pudeur, son intimité sont préservées. C'est son espace personnel.

Chacune des deux unités de 6 chambres, se trouve à proximité d'un lieu de rencontre, de détente : les salons / salle à manger.



★ LES DEUX SALONS, SALLES À MANGER

Ce sont des espaces climatisés de rencontre après les soins de nursing, ou les prises en charge thérapeutiques. Les résidents y prennent leur repas en commun de manière personnalisée.

Chacun est équipé d'un coin kitchenette et d'un coin salon-détente avec TV et fauteuils de confort pour favoriser le partage de temps en commun.

Un équilibre est établi entre les deux salons par rapport au nombre de résidents, leur dépendance, leur personnalité. La disposition au sein de ces salons est actualisable selon la situation et l'état de santé des résidents.

Ils sont repérés comme des lieux de convivialité et d'échange.



LES ESPACES DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

(Accès par digicode)

★ L'INFIRMERIE

L'infirmerie, réservée au personnel soignant et médical, est attenante à une pièce dédiée au personnel de nuit, équipée d'un fauteuil de repos. Cette pièce, distincte de l'infirmerie, est munie d'un interphone relié aux chambres des résidents, garantissant une réactivité optimale en cas de besoin.

★ LA SALLE DE BALNEOTHERAPIE

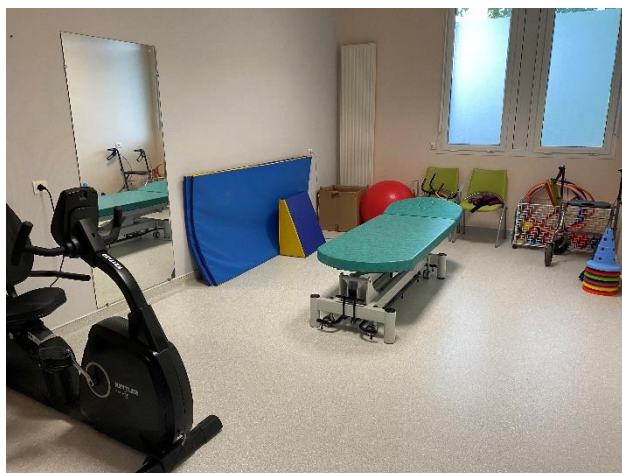
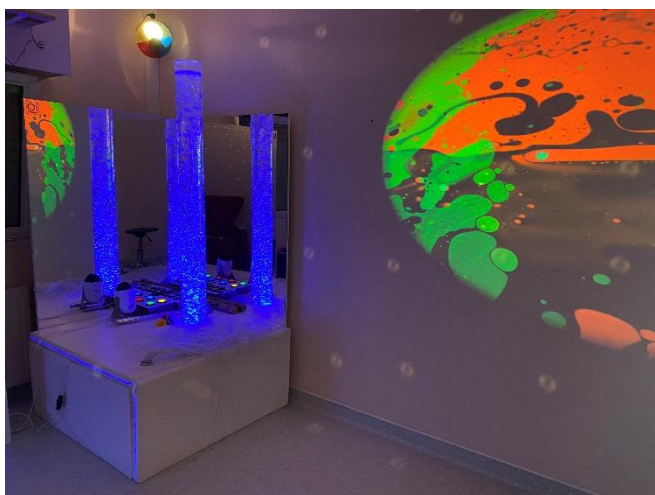
Cet espace de détente est équipé d'une baignoire à ondes, d'un lève-personne, d'une table de massage et d'une armoire de rangement. La décoration, aux tons chauds et apaisants, a été pensée pour favoriser le bien-être et offrir aux résidents un moment de calme et de ressourcement.

★ LA SALLE SNOEZELEN

Cet espace multi sensoriel est conçu pour favoriser la détente et le bien-être. Il bénéficie d'un éclairage tamisé et d'une ambiance sonore apaisante. Les éléments mis à disposition permettent de stimuler l'ensemble des cinq sens, offrant ainsi une expérience sensorielle complète et personnalisée.

★ LA SALLE PSYCHOMOTRICITE ET KINESITHERAPIE

Cette salle spécialisée est destinée aux activités de psychomotricité et de kinésithérapie. Elle permet de stimuler et de préserver les capacités motrices des résidents, tout en offrant un cadre adapté à la rééducation lorsque cela est nécessaire.



LES LOCAUX AFFECTÉS AUX BUREAUX ET SALLE DE RÉUNION LES RÉSERVES ET DRESSING DES RÉSIDENTS

LES EXTÉRIEURS DU FAM

★ LE JARDIN

Orienté au sud-est, ce jardin sécurisé et entièrement clos est directement accessible depuis les deux couloirs et les deux salons. Conçu sans obstacle à la marche, il constitue un espace de promenade libre et apaisant. Richement végétalisé, il accueille arbres, arbustes d'ornement, massifs fleuris et pelouse. Un nichoir y est installé afin de favoriser l'observation de la nature. Les résidents sont invités à participer, selon leurs capacités, aux activités de jardinage.

★ LA TERRASSE

Cette terrasse ombragée est aménagée avec un salon de jardin, des parasols, des transats ainsi que des stores motorisés. Équipée d'une plancha, elle offre un cadre convivial où les résidents peuvent prendre leurs repas en plein air durant la saison estivale.

À proximité immédiate, sur le domaine de l'Association, les résidents peuvent bénéficier de **divers équipements** : un terrain de tennis, un fronton, un espace multisports, des tables de ping-pong et un terrain de pétanque. Plusieurs **espaces conviviaux** sont également aménagés pour la détente et la promenade. La salle Bergerie et sa terrasse accueillent des **ateliers d'arts plastiques**, tandis que le salon multimédia avec cheminée, situé à Celhaykoborda, permet d'organiser **des temps d'échange et des repas partagés avec d'autres résidents de l'Association**.



L'ensemble des bâtiments accueillant les laminak bénéficie de tous les agréments requis pour l'ouverture et le bon fonctionnement de ce type de structure. Des contrôles réguliers sont effectués par des organismes agréés, et des contrats de maintenance assurent le suivi technique des installations.

La restauration

Pour répondre aux exigences en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, l'Association a établi un contrat de prestation avec un traiteur local spécialisé. Celui-ci assure la préparation quotidienne de l'ensemble des repas, y compris des repas mixés, dans le respect strict des normes en vigueur. Il veille également à l'équilibre nutritionnel des menus et à la gestion des produits alimentaires. La qualité de cette prestation fait l'objet d'une évaluation régulière, notamment par le biais d'enquêtes de satisfaction.

La lingerie

L'entretien du linge est pris en charge par l'atelier Blanchisserie de l'ESAT Esku-Argia géré par l'Association. Cette proximité garantit une prise en charge rapide et un retour des effets personnels dans les meilleurs délais, assurant ainsi confort et continuité pour la personne accompagnée.

L'entretien des espaces de vie

Une équipe d'ouvriers de l'ESAT géré par l'Association, encadrée par des professionnels, intervient du lundi au vendredi pour l'entretien et la maintenance des locaux du Foyer d'Accueil Médicalisé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les transports

Dans le but de faciliter les déplacements et d'encourager l'ouverture sur l'environnement extérieur, l'établissement dispose de deux véhicules : un véhicule TPR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite) et un véhicule léger de cinq places. Ces moyens de transport permettent d'organiser des sorties particulièrement appréciées des résidents, contribuant ainsi à leur intégration sociale et citoyenne.

Les professionnels et compétences mobilisées

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION ET DES FONCTIONS SUPPORT EN SOUTIEN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

DIRECTION ET ENCADREMENT

1 Directeur Général (0,13 ETP)

PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

1 Cadre Administrative (0,28 ETP)

Les fonctions liées aux Ressources Humaines, à la Coordination des pôles et à la Coordination hôtelière sont mutualisées avec celles des autres établissements gérés par l'Association, dans une logique d'optimisation et de cohérence des moyens.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ « LES LAMINAK »

ÉQUIPE SOINS ET ÉDUCATIF

1 Infirmière Coordinatrice (1 ETP)

1 Infirmière (1 ETP)

7 Aides-soignants, dont 2 de nuit (5 ETP)

5 Aides Médico-Psychologique / Accompagnants Éducatif et Social (4,50 ETP)

1 Psychomotricienne (0,50 ETP)

1 Psychologue (0,50 ETP)

3 Maîtresses de Maison et Agents Techniques (1,70 ETP)

Remplacements

1.35 ETP

Les rôles et fonctions spécifiques

La structure repose sur une équipe pluridisciplinaire engagée, dont la mission est de garantir un environnement sécurisant, propice au bien-être et à l'épanouissement des résidents. L'ensemble des fonctions présentes au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé travaille en étroite collaboration, contribuant ainsi à une organisation harmonieuse et efficace de l'établissement.

Les fonctions d'accompagnement et de soins

Les infirmières ont pour mission de veiller au maintien de la santé des résidents. Elles assurent les soins infirmiers, d'hygiène et de confort, en conformité avec les protocoles médicaux en vigueur.

- ↗ Préparation et distribution des traitements médicaux,
- ↗ Suivi des dossiers médicaux
- ↗ Soins médicaux prescrits ou non prescrits
- ↗ Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- ↗ Nursing et aide à la prise de repas
- ↗ Réapprovisionnement matériel médical
- ↗ Élaboration Projet Personnalisé (PP)
- ↗ Référence de résidents

La psychomotricienne intervient pour prévenir et traiter les troubles du développement psychomoteur. Elle contribue au développement, au maintien ou à la restauration des capacités motrices, sensorielles et relationnelles des résidents.

- ↗ Évaluation des capacités psychomotrices de la personne
- ↗ Stimulation / rééducation des capacités psychomotrices
- ↗ Accompagnement individuel ou ateliers collectifs
- ↗ Élaboration Projet Personnalisé (PP)
- ↗ Lien avec les partenaires extérieurs (ex : équipe mobile, orthoprothésiste)
- ↗ Lien avec les familles

Les Aides-Soignants accompagnent les résidents dans l'ensemble des gestes de la vie quotidienne et assurent les soins d'hygiène et de confort, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur autonomie.

- ↗ Référence de résidents
- ↗ Accompagnement quotidien
- ↗ Élaboration Projet Personnalisé (PP)
- ↗ Nursing et aide à la prise de repas
- ↗ Mobilisation de résidents (lever/coucher)
- ↗ Détection des situations d'urgence
- ↗ Lien avec les familles
- ↗ Surveillance de nuit

En l'absence de l'infirmière, certaines missions sont assurées par délégation, notamment la distribution des traitements, la prise des constantes vitales et l'accompagnement des résidents à leurs rendez-vous médicaux.

Les **Aides Médico-Psychologiques (AMP)** et les **Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES)** ont pour mission d'accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne, en favorisant le maintien ou le développement de leur autonomie et de leurs capacités.

- ↗ Accompagnement quotidien
- ↗ Animation et activités
- ↗ Référence de résidents
- ↗ Accompagnement quotidien
- ↗ Élaboration Projet Personnalisé (PP)
- ↗ Lien avec les familles

En l'absence de l'infirmière, la distribution des traitements ainsi que l'accompagnement aux rendez-vous médicaux peuvent être assurés par délégation, dans le respect des protocoles en vigueur.

Les fonctions « services généraux »

La Maîtresse de Maison veille aux bonnes conditions matérielles de la vie quotidienne au sein de l'établissement, en lien étroit avec **la Coordinatrice Hôtelière** de l'Association."

- ↗ Gestion hôtelière et du linge
- ↗ Service du repas, petit déjeuner
- ↗ Courses, gestion des réserves
- ↗ Aide à la prise de repas

Pour contribuer à la sécurité et au bon entretien des locaux, l'établissement peut compter sur l'intervention de l'Agent d'entretien de l'Association ainsi que sur les professionnels et ouvriers accompagnés de l'ESAT.

- ↗ Entretien des locaux
- ↗ Entretien des espaces verts
- ↗ Entretien des véhicules

Les fonctions de coordination

Le rôle de **l'Infirmière Coordinatrice** (IDEC) est essentiel pour garantir la qualité, la continuité et l'adaptation des soins. Face à l'évolution des besoins liés à l'avancée en âge (perte d'autonomie, pathologies chroniques, troubles cognitifs), l'IDEC assure la coordination de l'équipe, l'ajustement des projets de soins individualisés, et le lien avec les partenaires médicaux.

- ↗ Accueil des stagiaires
- ↗ Suivi des dossiers médicaux et lien avec les équipes mobiles partenaires
- ↗ Planification des rendez-vous extérieurs
- ↗ Gestion du budget, du matériel et des commandes
- ↗ Gestion du stock de médicaments
- ↗ Mise en place procédures et protocoles de soins

Les fonctions administratives et comptables

Les fonctions administratives et comptables sont assurées par l'équipe du Pôle Administratif et Comptable de l'Association, qui intervient notamment sur la gestion des établissements, dont le Foyer d'Accueil Médicalisé. Cette équipe veille à la continuité et à la régularité des prises en charge administratives et

financières des résidents. Elle entretient un lien étroit avec les représentants légaux et les partenaires extérieurs, afin de garantir un accompagnement individualisé et efficace, adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Par ailleurs, la présence d'une préposée mandataire judiciaire à la protection des majeurs renforce la gestion de proximité et sécurise les démarches liées à la protection juridique des résidents.

Les fonctions de management

Conseil d'Administration et Gouvernance de l'Association

Pour assurer la gouvernance associative, un Conseil d'Administration qui garantit une gestion éthique, transparente et orientée vers les besoins des adultes en situation de handicap accompagnés au sein des cinq établissements gérés par l'Association.

Il définit les orientations stratégiques, valide les budgets et assure la conformité aux normes légales et réglementaires.

Il soutient également l'équipe dirigeante dans la mise en œuvre des projets, évalue régulièrement les actions et veille à l'amélioration continue des services.

Enfin, le CA joue un rôle clé de représentation auprès des partenaires et favorise la participation active des usagers, en intégrant leurs voix dans les décisions prises.

Le Directeur Général : pilote d'une équipe de direction élargie

Pour diriger l'Association au quotidien et anticiper les enjeux à venir, une équipe de direction élargie pilotée par le Directeur Général :

- La Coordinatrice de Pôles,
- La Responsable RH,
- La Cadre Assistante de Direction,
- La Cadre Comptable et Financier.

Cette Direction élargie coordonne les services et donne les grands axes de développement du FAM. Elle veille à ce que chacun des salariés se sente bien dans son travail, puisse s'y épanouir, y trouver des satisfactions et la reconnaissance de ses compétences.

Ce choix de Gouvernance a pour objectif de mieux définir les domaines de compétences attendus, ainsi que d'évaluer les besoins en développement pour chaque fonction.

Il constitue :

- ↳ Un support à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dont « la vocation pédagogique » est de permettre à chacun de trouver du sens à son action et d'évoluer dans sa pratique professionnelle.
- ↳ Un socle partagé de bonnes postures professionnelles, afin que chacun et chacune puisse agir dans sa pratique avec les valeurs définies par l'Association.

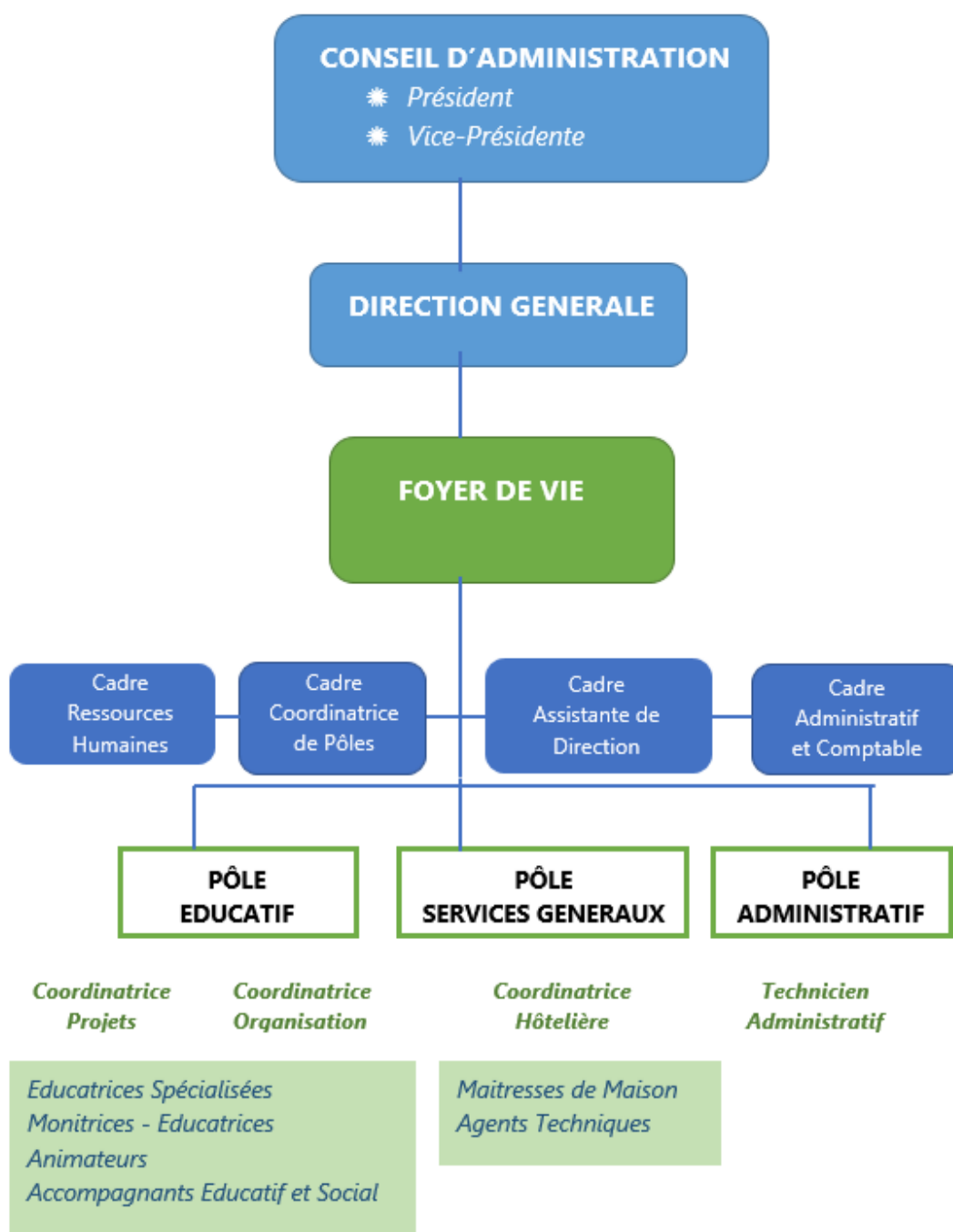
En lien de proximité avec le Conseil d'Administration, cette « Direction élargie » permet une réactivité d'action quant aux projets à impulser et les décisions à prendre.

Cette politique s'articule autour de grands axes tels que :

- La Formation,
- Les entretiens professionnels,
- La mobilité,
- La prévention des risques.

En pilotant une équipe de Cadres, le Directeur Général peut ainsi fixer des objectifs, contrôler des résultats, et avoir ainsi une démarche d'écoute active pour mieux gérer et accompagner les professionnels.

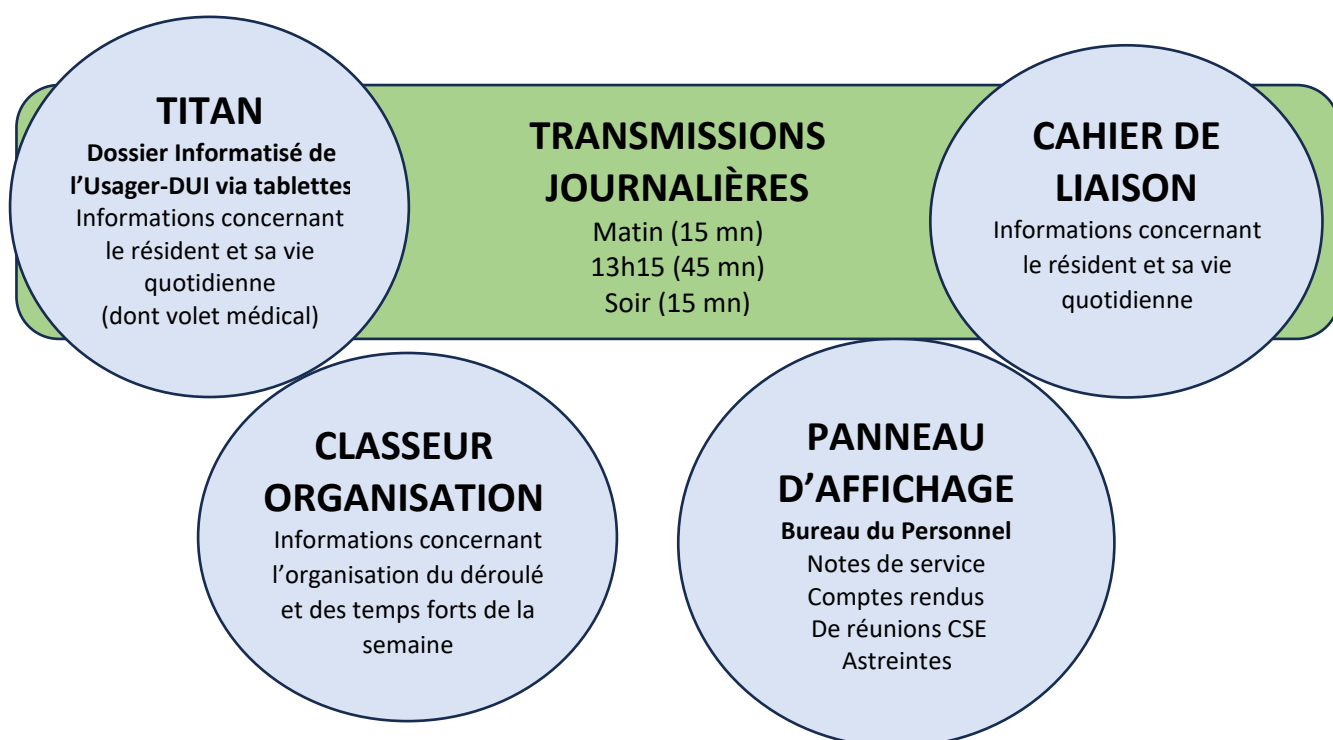
Déléguer et Animer, deux maîtres mots pour un management bienveillant.



Les temps et outils de communication pour un accompagnement coordonné

Au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé, plusieurs professionnels interviennent auprès de chaque résident, à tout moment de la journée. Pour assurer une coordination optimale entre ces différents acteurs, la communication constitue un enjeu central. Elle s'appuie sur des outils dédiés et des temps d'échange formalisés, permettant un partage d'informations pertinent, la prévention des incompréhensions et la garantie d'un accompagnement continu, cohérent et adapté aux besoins de chacun.

Les outils pour une communication et une information partagée



Les temps de communication, de réunions et d'échanges

Les réunions et échanges pour communiquer à l'échelle du FAM				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Réunions de l'équipe de Direction		DG Coordonnatrice de Pôles Responsable des ressources humaines		
Réunion organisation	Organisation de la semaine à venir	Equipe pluridisciplinaire	Hebdomadaire	Classeur Fiches organisation / navette
Réunion Projet Personnalisé	Formalisation du Projet Personnalisé du résident	Coordonnatrice de Pôles Équipe Pluridisciplinaire dont Référent	Annuelle	Projet Personnalisé
Transmissions	Assurer la continuité de l'accompagnement	Équipe Pluridisciplinaire	Trois par jour	Titan / Cahier de liaison
Réunion avec le DG	Informers les salariés sur différents sujets relatifs au Foyer de Vie et à la vie associative	DG Coordonnatrice de Pôles Équipe Pluridisciplinaire	A la demande du DG et en fonction de l'actualité	Compte Rendu de réunion
Les réunions pour communiquer avec les partenaires / intervenants				
Rencontres / réunions avec des partenaires et intervenants	Organiser les modalités des interventions (objectifs, périodicité, participants)	IDE Partenaire / Intervenant	Mise en œuvre du partenariat / de l'intervention et points d'étapes / évaluation	Compte Rendu Dossier Médical
Points réguliers avec des intervenants	Transmettre des informations sur la situation du résident	Professionnels concernés Partenaire / Intervenant	Lors des consultations / mensuel avec le médecin traitant	Compte Rendu Dossier Médical
Rencontres / réunions avec des établissements sociaux et médico-sociaux	Organiser les conditions pour garantir la continuité du parcours des résidents	Coordonnatrice de Pôles Partenaire / Intervenant	Mise en œuvre du partenariat / de l'intervention et points d'étapes / évaluation	Compte Rendu de réunion
Réunions avec les partenaires institutionnels (ARS, CD64)	Point sur les évolutions du secteur et sur le Fam de Celhaya	DG	Au regard de l'actualité	Compte Rendu de réunion

Les réunions pour communiquer à l'échelle associative				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Réunion de rentrée	Faire un point d'étape quant à la dynamique associative et organiser les temps à venir	DG – Vice-Présidente de l'Association Coordonnatrice de Pôles Équipe Pluridisciplinaire	1 à 2 par an	Compte Rendu de réunion
Assemblée Générale	Dresser le bilan de l'année écoulée	Membres de l'Association Salariés Familles et résidents	Annuelle	Procès-Verbal de l'AG Photos
Les réunions avec les résidents				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Entretien Projet Personnalisé	Définir et évaluer les objectifs à atteindre avec le résident. Évaluer son bien-être	Un résident ainsi que son référent et co-référent	Annuel	Projet personnalisé
CVS	Améliorer le quotidien des résidents	Membres élus du CVS selon la législation	3 fois par an	Relevé des conclusions Rapport d'activité annuel

Le soutien aux équipes

Le management de proximité instauré au quotidien a pour objectif de donner une pleine assurance aux professionnels pour agir dans un environnement sécurisé et trouver les instances pour échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent. Les cadres assurent une permanence via des astreintes permettant d'assurer une permanence téléphonique 24h/24 au personnel en cas d'incidents, d'accidents, maladies, et tout autre événement indésirable, de garantir la continuité décisionnaire et hiérarchique de l'établissement 24h/24 en vue d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents et enfin d'assister les personnels en difficultés dans l'exercice de leur travail

En 2024, l'Association Celhaya s'est dotée d'une Responsable des Ressources Humaines pour renforcer la complémentarité de l'équipe de Direction, déjà formée par le Directeur Général et la Coordonnatrice de Pôles. Cette Direction nouvelle version gère les ressources afin de répondre aux besoins de l'établissement et à ses missions, tout en alliant une logique de gestion des parcours professionnels.

Une démarche d'amélioration continue

La direction du Foyer d'Accueil Médicalisé s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, avec pour ambition de relever les défis du quotidien tout en favorisant l'épanouissement des professionnels et en veillant à l'efficacité de l'organisation.

L'accompagnement des compétences et de leur évolution

La politique formation

En étroite collaboration avec l'OPCO Santé, un plan de développement des compétences est élaboré chaque année. Il résulte d'une analyse partagée, menée notamment lors des entretiens professionnels, afin de concilier les besoins du Foyer d'Accueil Médicalisé — notamment en matière de formations réglementaires propres à tout ESMS — avec les aspirations et les besoins des professionnels.

Une veille et le partage de ressources

En complément du plan de développement des compétences, un espace ressources dématérialisé est mis à disposition pour soutenir la dynamique d'information, de réflexion et d'accompagnement de l'équipe pluriprofessionnelle sur des thématiques essentielles. Cette « médiathèque maison » propose un contenu varié portant notamment sur :

- Les dynamiques d'accompagnement des personnes accueillies,
- Les écrits fondateurs, tels que la Loi 2002-2 et le Livre Blanc du travail social 2023,
- Des repères relatifs aux bonnes pratiques et à l'évolution du secteur social et médico-social (Serafin-PH, fiches de bonnes pratiques de la HAS, etc.).

L'évolution numérique du Foyer d'Accueil Médicalisé

L'évolution numérique du Foyer d'Accueil Médicalisé repose sur l'utilisation du Dossier Usager Informatisé (DUI), qui centralise toutes les informations relatives à la personne, à son parcours de vie et de santé. Ce dossier unique comprend un volet administratif, médical et d'accompagnement.

Déjà équipé du logiciel TITAN, le Foyer bénéficiera du programme SONS, un dispositif de financement du « numérique en santé », pour renforcer ses outils en 2025. Ce programme permettra notamment :

- L'acquisition de la nouvelle version du logiciel TITAN, garantissant un échange sécurisé et le partage de données de santé, tout en assurant l'interfaçage avec Mon Espace Santé.
- La mise à disposition de tablettes, facilitant l'accès et l'utilisation de ces outils numériques par l'ensemble des professionnels.

La Démarche qualité : un engagement au cœur de l'accompagnement

Au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé, la qualité de l'accompagnement constitue une priorité fondamentale. Fidèle à sa mission, l'établissement place les résidents et la prise en compte de leurs besoins, attentes et droits au centre de toutes ses actions. La démarche qualité engagée depuis de nombreuses années par notre Association repose sur une volonté constante d'amélioration continue des pratiques et des services proposés.

Dans ce cadre, chaque résident bénéficie d'un accompagnement individualisé, adapté à sa situation, respectueux de ses choix, de sa dignité et de son projet de vie. Cette dynamique s'appuie sur l'implication des professionnels, sur l'écoute active des usagers et de leurs familles, ainsi que sur la mobilisation des outils d'évaluation et de pilotage de la qualité.

L'évolution récente du dispositif national d'évaluation constitue une opportunité stratégique pour renforcer cette culture qualité. Le nouveau référentiel établi par la Haute Autorité de Santé (HAS), qui redéfinit les exigences et les attendus en matière de qualité dans les établissements médico-sociaux, marque une étape importante pour le FAM. Ce cadre, fondé sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et des critères exigeants, dépasse la simple mise en conformité réglementaire : il invite à repenser et à enrichir les pratiques professionnelles dans une logique d'amélioration continue.

Conscient des enjeux et des bénéfices de cette transition, le Foyer d'Accueil Médicalisé s'engage dans la mise en œuvre progressive et concertée de ce nouveau référentiel à partir de 2025. L'objectif est de préparer sereinement l'échéance de l'évaluation prévue pour 2027, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés – professionnels, résidents, familles et partenaires – autour d'un projet commun de qualité, porteur de sens et d'innovation.

La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance

Une culture de la bientraitance

L'équipe pluridisciplinaire est régulièrement sensibilisée à la notion de bientraitance institutionnelle et à la reconnaissance des situations de maltraitance auxquelles un résident pourrait être exposé, afin de mieux le protéger.



Notre source d'inspiration :

« Bientraitance et gestion des signaux de maltraitance en établissement » - HAS octobre 2024

La bientraitance est définie comme la culture qui guide les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement, visant à promouvoir le bien-être de l'utilisateur tout en restant consciente du risque de maltraitance. En ce sens, la maltraitance englobe tout acte ou omission portant atteinte, de manière volontaire ou non, aux droits fondamentaux, à la dignité, à l'intégrité corporelle, au bien-être général et à la liberté d'une personne, en particulier lorsqu'elle ne peut consentir valablement à une situation, en raison de sa vulnérabilité.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé a mis en place un plan de développement de la bientraitance, axé sur la satisfaction des besoins essentiels de la personne. Ce plan aborde également des domaines tels que la communication et la réalisation de soi, et définit pour chaque aspect des règles de bonnes pratiques professionnelles.

La bientraitance occupe une place centrale dans la démarche qualité du Foyer d'Accueil Médicalisé, et elle est régulièrement mise en discussion au travers de formations ou de colloques auxquels participent les membres du personnel. Un protocole de signalement et de gestion des situations de maltraitance est également mis à disposition du personnel.

Extrait du règlement de fonctionnement du Foyer d'Accueil Médicalisé en matière de prévention de la violence et de la maltraitance

Les personnels ont l'obligation de dénoncer les faits de maltraitance dont ils ont connaissance, selon les modalités élaborées applicables dans le cadre de la démarche qualité et le registre de signalement « maltraitance – situations à risques »

Les personnels qui dénoncent tout acte susceptible d'être qualifié de maltraitance sont protégés conformément à la législation en vigueur.

La Direction donnera les suites appropriées à tout acte éventuel de maltraitance physique, psychique ou morale, matérielle et financière, de négligence active ou passive dont elle pourrait avoir connaissance, en s'appuyant en particulier sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé, des dispositifs mis en place par les Services du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (réseau ALMA) et des préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

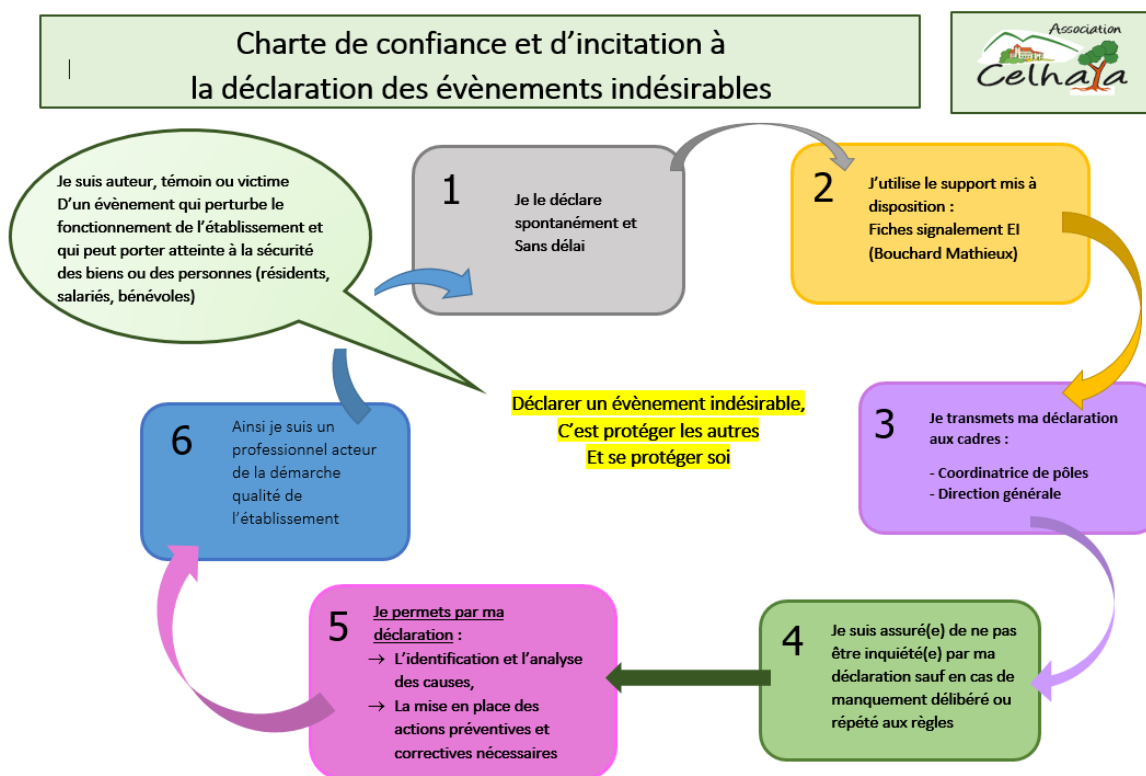
Le traitement des événements indésirables

Déclarer les événements indésirables au sein du FAM est un acte fondamental pour garantir la sécurité des accompagnements et faire évoluer les pratiques de manière constructive.

Chaque signalement constitue une opportunité d'apprentissage, permettant de repérer les failles organisationnelles, d'en comprendre les causes et de mettre en place des actions correctives ciblées.

Les professionnels du FAM disposent d'un cadre clair et sécurisant, grâce à **la charte de confiance et d'incitation à la déclaration des événements indésirables**, portée par la direction de l'Association.

Cette charte garantit que chaque membre de l'équipe connaît le processus de déclaration interne et peut y recourir en toute sérénité, dans un esprit de responsabilité partagée.



Par ailleurs, la direction générale du FAM entretient une collaboration étroite avec la **Cellule Départementale d'Appui (CDA)** de la **Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques (DD64)** pour assurer notamment la déclaration des événements indésirables graves (EIG) à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA). Ces déclarations sont transmises via les adresses dédiées ars-dd64-alerte@ars.sante.fr pour le niveau départemental et ars33@ars.sante.fr pour le niveau régional.



Ces signalements, ainsi que les mesures correctives qui en découlent, s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et des accompagnements proposés dans l'ensemble des établissements gérés par l'Association.

Droit au recours à une personne qualifiée

Les résidents et leurs représentants légaux sont informés, notamment par le biais du livret d'accueil, de **leur droit de faire appel à une personne qualifiée**, conformément à l'article L311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Cette personne, choisie à partir d'une liste établie conjointement par le représentant de l'État dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Départemental, a pour mission de les accompagner dans la défense de leurs droits ; (<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/personnes-qualifiees-2>).

- Cette **dynamique collective** participe pleinement à la consolidation d'une **culture de sécurité**, fondée sur la transparence, la prévention et le progrès constant.

Notre capacité à faire face à des situations complexes : l'expérience de la crise COVID

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a constitué un défi inédit pour les établissements médico-sociaux, et le Foyer d'Accueil Médicalisé n'a pas échappé à cette réalité. Cette période a mis en lumière sa capacité d'adaptation et d'innovation face aux exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS), tout en assurant la sécurité et le bien-être tant des résidents que des professionnels.

Une réinvention du quotidien pour préserver le bien-être des résidents par :

- La création de nouvelles activités internes : Face à la suspension des sorties et des activités extérieures, l'équipe a développé des ateliers créatifs, ludiques et éducatifs adaptés au contexte sanitaire.
- La mise en place de solutions numériques : Pour compenser l'isolement, le foyer a introduit des outils numériques permettant aux résidents de rester en contact avec leurs familles via des appels vidéo et des messages.
- Le renforcement de l'écoute et du soutien psychologique : Les équipes ont multiplié les temps d'échange pour répondre aux inquiétudes et aux besoins émotionnels des résidents.

Une mobilisation de tous les instants des professionnels :

- Adaptation des plannings et des rôles : Les équipes ont su faire preuve de flexibilité pour pallier les absences et répondre aux nouvelles exigences sanitaires.
- Formation express aux protocoles sanitaires : Des sessions de sensibilisation ont permis aux professionnels d'acquérir rapidement les compétences nécessaires à la gestion de la crise.
- Solidarité et créativité : L'esprit d'équipe a été renforcé, avec des initiatives spontanées pour soutenir les résidents et leurs collègues.

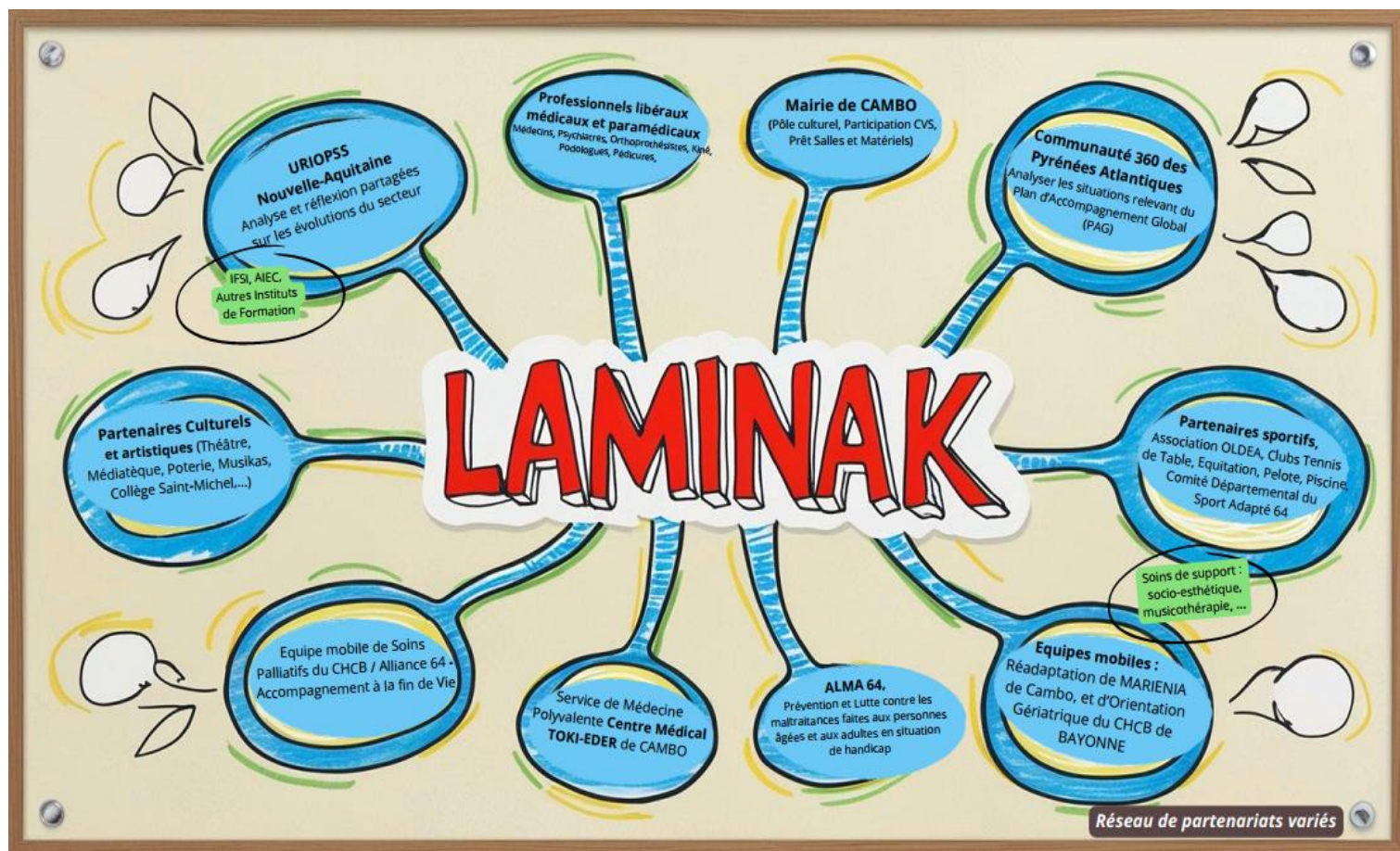
Une expérience précieuse sur laquelle le Foyer d'Accueil Médicalisé peut s'appuyer pour ouvrir de nouvelles perspectives en termes d'organisation et d'accompagnement :

- Amélioration des outils numériques : l'introduction d'outils digitaux pour les communications a prouvé leur utilité, même au-delà de la crise.
- Renforcement des protocoles et de la prévention : l'expérience a permis de formaliser des procédures plus robustes pour faire face à de futures crises sanitaires.
- Valorisation des compétences des équipes : les efforts déployés ont mis en lumière la capacité d'adaptation et la créativité des professionnels, renforçant la dynamique collective.

La crise de la COVID-19 a représenté à la fois une épreuve et une opportunité pour le Foyer d'Accueil Médicalisé, lui permettant de démontrer son engagement à garantir la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des résidents, même dans les situations les plus difficiles.

Les relations du Foyer d'Accueil Médicalisé avec le territoire : partenaires et réseaux

L'équipe pluridisciplinaire du Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Laminak » travaille en réseau pour répondre aux besoins spécifiques des résidents. Ce fonctionnement s'appuie sur de nombreux partenariats — avec le secteur psychiatrique, les hôpitaux, les soins palliatifs, les centres de formation, les collectivités et d'autres associations — à l'échelle locale, départementale et régionale. Ces collaborations renforcent l'accompagnement global des résidents et favorisent leur inclusion sociale.



Ces partenariats enrichissent les parcours des résidents et renforcent le maillage territorial des acteurs médico-sociaux, dans une dynamique d'amélioration continue et d'innovation sociale.

NOTRE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Lors de notre Assemblée Générale 2024, le nouveau Projet Associatif a été présenté aux membres de l'Association et soumis pour avis aux adhérents, lesquels l'ont adopté sans réserve.

Le présent Projet d'établissement du Foyer de Vie s'inscrit donc dans la continuité du Projet Associatif, version 2024-2030.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le rapport moral qui s'appuyait sur les conclusions des deux instances que représentent la Conférence Nationale du handicap et la publication du Livre Blanc du Travail Social, mettaient en exergue la situation complexe à laquelle le secteur Médico-Social en général, et notre Association en particulier, doivent faire face.

Comment élaborer des perspectives d'évolution, quand nous ne disposons d'aucune vision claire y compris et surtout en termes de financements.

QUEL DEVENIR ?

Quand les Conseils Départementaux sont à la peine, et les Services de l'Etat dans une incertitude confirmée !

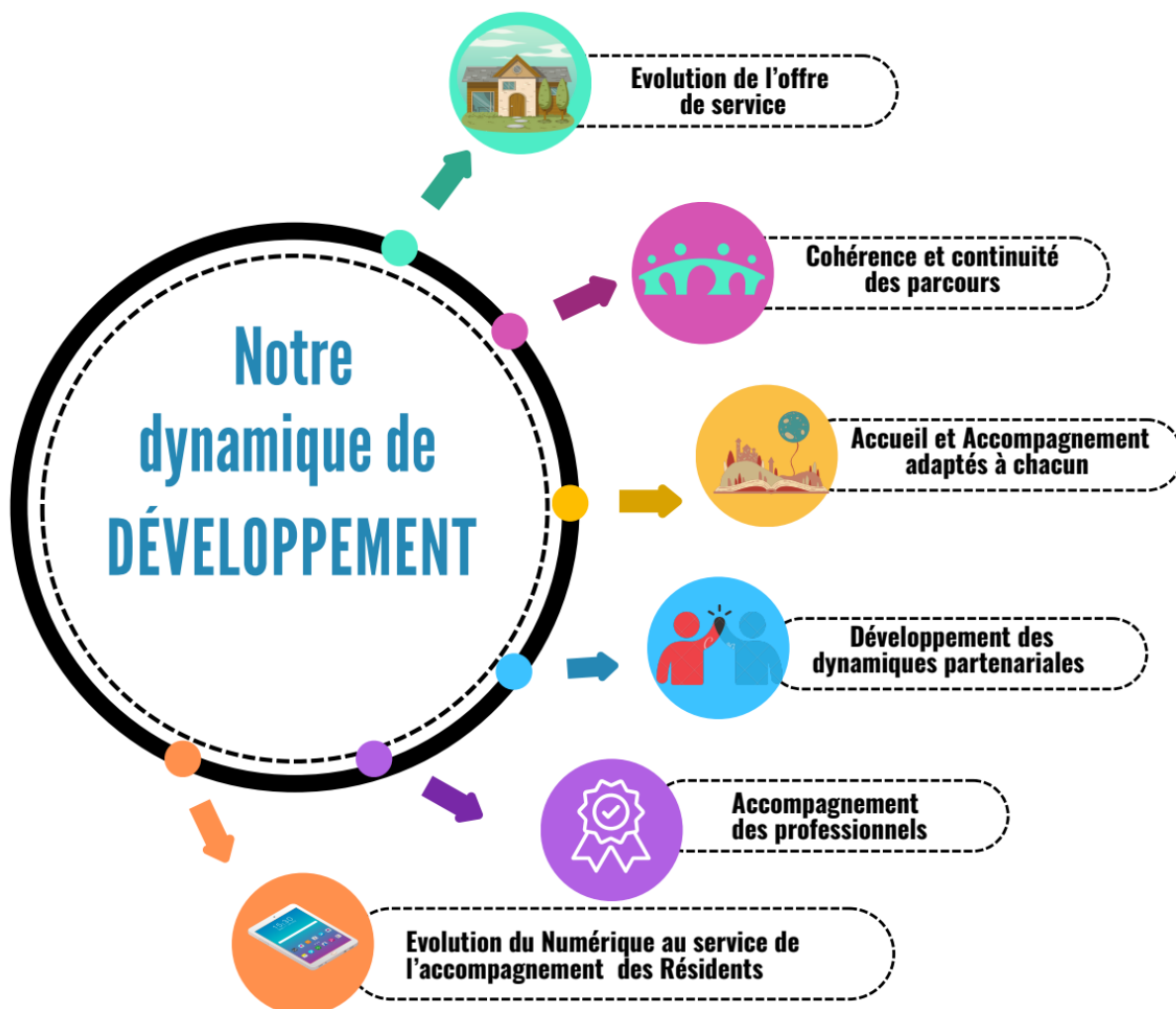
OUI le Secteur Médico-Social est en tension et ne peut faire l'économie de la crise qui atteint de plein fouet les plus vulnérables d'entre nous. Alors de grands projets, sûrement pas, les financements ne seraient pas au rendez-vous, mais « malgré des vents contraires » rester déterminés pour mettre en place des stratégies pour répondre à ces nouveaux défis, et continuer :

- ➔ A s'engager face aux défaillances constatées,
- ➔ A agir pour que nos structures soient de véritables lieux de vie dignes, pour les Personnes accueillies.

Quelques pistes :

- ✓ S'assurer de la cohérence et de la continuité des parcours de la Personne, en s'appuyant sur l'outil SERAFIN PH : optimisation du système de passerelles,
- ✓ Renforcer nos compétences dans l'accueil et l'accompagnement de chacun en menant une réflexion autour de l'accueil de jour,
- ✓ Développer et renforcer les dynamiques de partenariat avec notre environnement et les rendre accessibles,
- ✓ Renforcer la qualité et l'efficacité de l'accompagnement en développant les compétences de l'équipe à travers la formation continue, afin de mieux accompagner les effets du vieillissement chez les personnes accueillies.
- ✓ Favoriser l'accès des Personnes au Numérique, en déployant, notamment, le projet ESMS Numérique,
- ✓ Structurer la démarche d'amélioration continue de la qualité, et améliorer les supports de communication, et actualiser nos documents de référence.

Ce sont là quelques leviers qui s'appuient sur nos forces internes et permettront d'ajouter de la Qualité à notre offre de Services.



ANNEXES



Annexe n°1 : Axe de développement 2025-2029

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
Structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité	Structurer la gouvernance qualité	Réunir le COPIL qualité et définir un calendrier de réunions	Directeur Général	Juin 2025	En continu	Calendrier réunions / CR réunions
	Réaliser un état des lieux des pratiques en impliquant les professionnels	A partir du référentiel de l'HAS, réaliser une autoévaluation séquencée par chapitre (la personne, les professionnels et la structure).	Coordinatrice de Pôles / référents qualité	Septembre 2025	1 ^{er} trimestre 2027	Référentiel complété
	Elaborer un plan d'amélioration continue	Définir les axes prioritaires et créer un plan d'action partagé	COPIL qualité		En continu	Plan validé et diffusé à l'équipe
	Mettre en place des outils qualité	Réactualiser le système documentaire et mettre en place un tableau de bord qualité	Directeur Général / Coordinatrice de Pôles	Septembre 2025	Décembre 2026	MAJ système documentaire
	Préparer l'évaluation externe	Planifier la démarche, informer les équipes, préparer et structurer la documentation nécessaire à l'évaluation	Directeur / Coordinatrice de Pôles / référents qualité	Janvier 2026	2 ^{ème} semestre 2027	Planning établi, supports prêts
Cohérence et continuité des parcours	Dynamique de passerelles : Favoriser une dynamique de parcours adaptée et individualisée	Identifier les besoins des résidents en terme d'évolution ou d'orientation à partir des projets d'accompagnement	Coordinatrice de Pôles / Equipe	2025	En continu	Tableau de bord
	Dynamique de passerelles : Harmoniser les pratiques d'accompagnement	Réunions inter-structures pour échanger sur les pratiques professionnelles et créer une fiche de suivi inter-structure lors de la mise en place d'une passerelle	Coordinatrice de Pôles / Equipe éducative			CR réunions

Annexe n°1 : Axe de développement 2025-2029

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
	Accueil de jour : Offrir une solution de répit aux proches aidants	Formaliser la réflexion sur la mise en place d'un accueil de jour	Directeur Général	2028		
Accueil et accompagnement adapté à chacun	Favoriser le principe d'autodétermination dans nos accompagnements	Mettre en place des outils de communication adaptés (pictogrammes, tablettes, FALC ...)	Equipe / Coordinatrice projet	2025		Documents transcrits en FALC
		Organiser des temps d'écoute auprès des résidents	Equipe		En continu	
	SERAFIN – PH Sensibilisation et acculturation de l'équipe	Organiser des temps d'information auprès de l'équipe et diffuser des supports simplifiés	Directeur Général	1 ^{er} trimestre 2026		
	SERAFIN - PH Garantir une cohérence entre les prestations et les projets d'accompagnement	Revoir les outils d'élaboration du projet personnalisé en se référant à la nomenclature SERAFIN – PH	Coordinatrice de Pôles – Equipe pluridisciplinaire	2025	Fin 2025	Trame projet personnalisé révisée
	Fin de vie : Garantir un accompagnement digne et respectueux	Elaborer un protocole d'accompagnement de fin de vie intégrant les directives anticipées, les volontés exprimées, les soins palliatifs	Coordinatrice de Pôles - IDEC	1 ^{er} semestre 2026		
		Former les professionnels à la reconnaissance et à l'évaluation de la douleur non verbale	Direction Générale			
	Avoir une vision claire des dynamiques partenariales	Mettre à jour la cartographie des partenaires actuels (sanitaires, médico-social, culturel ...)	Coordinatrice de Pôles	Sept 2025		Cartographie réactualisée

Annexe n°1 : Axe de développement 2025-2029

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
Développement des dynamiques partenariales		Recueillir les attentes des professionnels en interne	RRH			Entretiens annuels
	Nourrir une dynamique collective	Renforcer la coordination avec les structures de soins (notamment EMOG, SMR Toki Eder)	IDEC	2025	En continu	Convention de partenariat
		Pérenniser les projet de sensibilisation des plus jeunes au Handicap avec les établissements scolaires (collèges, écoles)	Equipe	Février 2025	En continu	Journée partagée
Accompagnement des professionnels	Développer les savoirs et savoir-faire nécessaires à un accompagnement adapté.	Développer la professionnalisation des personnels sur la thématique du vieillissement des personnes en situation de handicap	RRH	2026	Fin 2025	Plan de développement des compétences
Evolution du numérique	Déployer le projet ESMS numérique	Former des référents « Identité nationale de santé »	Directeur Général	2024	En continu	Nombre de personnes formées
		Mener une réflexion sur la messagerie sécurisée				
	Favoriser l'accès des résidents au numérique	Créer un nouveau site internet pour une meilleur visibilité de la structure	Directeur Général	2027		
		Organiser des ateliers pour recueillir les usages souhaités par les résidents (visio, jeux, musique, film ...)	Equipe	2025		
		Créer un espace numérique libre accès sur des temps dédiés avec accompagnement		1 ^{er} trimestre 2026		

Un axe de développement : L'accueil temporaire avec hébergement au sein du FAM

Un levier d'accompagnement souple, bienveillant et utile

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Laminak offre, au-delà de ses 12 places d'hébergement permanent toutes actuellement pourvues, une **place dédiée à l'accueil temporaire avec hébergement**. Cette modalité d'accompagnement représente un **dispositif à part entière**, complémentaire et essentiel dans notre mission d'accueil et de soutien des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Objectifs et utilités de l'accueil temporaire

L'accueil temporaire avec hébergement poursuit plusieurs objectifs qui s'inscrivent dans une logique de **souplesse, de répit, de transition ou d'expérimentation** :

1. Découvrir la vie en établissement :

- Pour certaines personnes en situation de handicap et/ou leur famille, franchir le pas de l'entrée en établissement peut représenter une étape difficile.
- L'accueil temporaire permet de **tester le cadre de vie, l'environnement humain, les activités proposées**, sans engagement à long terme.
- Il offre la possibilité au résident de **se familiariser progressivement avec le fonctionnement du FAM**, et d'évaluer la compatibilité de l'accompagnement proposé avec ses besoins et attentes.

2. Préparer une admission permanente :

- Dans le cadre d'un projet d'admission à moyen ou long terme, l'accueil temporaire constitue une **étape préparatoire rassurante**.
- Il permet à l'équipe pluridisciplinaire de mieux connaître la personne, de cerner ses besoins, ses habitudes, son rythme de vie, et de poser les bases d'un **projet personnalisé d'accompagnement**.

3. Offrir un répit aux aidants familiaux :

- L'accueil temporaire joue un **rôle de soutien aux proches aidants**, leur offrant une période de répit indispensable.
- Il permet de prévenir l'épuisement physique et psychologique des familles, tout en maintenant un cadre de confiance et de continuité dans l'accompagnement de la personne accueillie.

4. Répondre à des situations d'urgence ou de rupture :

- Certaines circonstances de la vie (hospitalisation d'un proche, rupture de parcours, situation sociale instable) peuvent nécessiter un **accueil rapide et ponctuel**.
- La place d'accueil temporaire permet une **mobilisation souple et réactive**, assurant ainsi une prise en charge transitoire dans un cadre sécurisé.

Une dynamique d'accompagnement équivalente à celle des places permanentes

Pendant son séjour, même temporaire, la personne accueillie bénéficie de l'**ensemble des prestations offertes par le FAM** :

- Accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire (soins, éducatif, social),
- Accès aux activités thérapeutiques, occupationnelles et de loisirs,
- Participation à la vie collective de l'établissement.

Le séjour temporaire est donc **pleinement intégré à la dynamique de vie du FAM**, dans un esprit d'inclusion, de respect et de bienveillance.

Conclusion

L'accueil temporaire avec hébergement constitue une **opportunité précieuse**, tant pour les personnes accueillies que pour leurs familles. Il permet de **répondre à des besoins ponctuels, d'anticiper des projets de vie, de soulager les aidants**, tout en respectant le rythme et les choix de chacun.

Cette modalité, mérite d'être valorisée comme un **outil souple, pertinent et profondément humain**, au service d'un accompagnement global et individualisé.

Annexe n°2 : Le DUERP au sein de l'Association CELHAYA

UN ENGAGEMENT POUR LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL

Définition et obligation réglementaire

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un document incontournable en France, imposé à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité. Institué par la loi du 30 décembre 2004, son objectif principal est de recenser et d'évaluer les risques professionnels auxquels les salariés peuvent être exposés dans le cadre de leur travail.

Le DUERP doit inclure plusieurs éléments essentiels :

- **Identification des risques** : une liste exhaustive des risques potentiels associés aux activités de l'entreprise, tels que les risques chimiques, physiques, ergonomiques et psychosociaux.
- **Évaluation des risques** : Une analyse approfondie de la gravité et de la probabilité de survenue de chaque risque identifié.
- **Mesures de prévention** : Des actions concrètes mises en place ou à envisager pour réduire ou éliminer ces risques.
- **Suivi et mise à jour** : Le DUERP doit être régulièrement mis à jour, notamment en cas de changement dans l'organisation du travail, des équipements ou des processus.

Le DUERP est un outil essentiel pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, et il contribue à améliorer la santé et la sécurité des employés au sein de l'entreprise. Il doit être accessible à tous les salariés et peut être consulté par les représentants du personnel.

Une approche proactive au sein de l'Association CELHAYA

Au sein de l'Association CELHAYA, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dépasse largement les exigences réglementaires. Il constitue un véritable levier pour la gestion de la santé et de la sécurité des employés.

Voici comment il se distingue :

Une organisation structurée pour la mise à jour du DUERP :

- Responsable identifié : une personne dédiée à la gestion du DUERP.
- Sollicitation régulière des salariés : implication des employés dans l'identification des risques

- Collaboration étroite avec le Comité Social et Économique (CSE) : un travail d'équipe pour garantir la pertinence des évaluations.
- Validation des mises à jour en CSE : assurer la transparence et l'adhésion des actions entreprises.

Des temps de révision systématiques :

- En CSE, lors des réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Des moments de questionnement systématiques :

- Suite à un accident du travail
- Après une inspection du CSE
- Lors de l'acquisition d'un nouveau matériel ou d'une nouvelle procédure de travail
- Lorsqu'une alerte est remontée au CSE

Un outil performant :

- Facilité d'utilisation : interface intuitive
- Mise à jour rapide : processus simplifié pour intégrer de nouvelles données
- Intégrant les recommandations de la CARSAT et de l'INRS
- Analyse multidimensionnelle : évaluation des risques selon plusieurs critères : catégorie de risque, structure, profession, période, etc
- Inclusion des accidents du travail : prise en compte des incidents survenus pour une meilleure prévention.

Cette approche proactive garantit non seulement la conformité, mais aussi une amélioration continue des conditions de travail. En plaçant la santé et la sécurité des employés au cœur de ses préoccupations, l'Association CELHAYA s'engage à créer un environnement de travail sûr et sain pour tous.

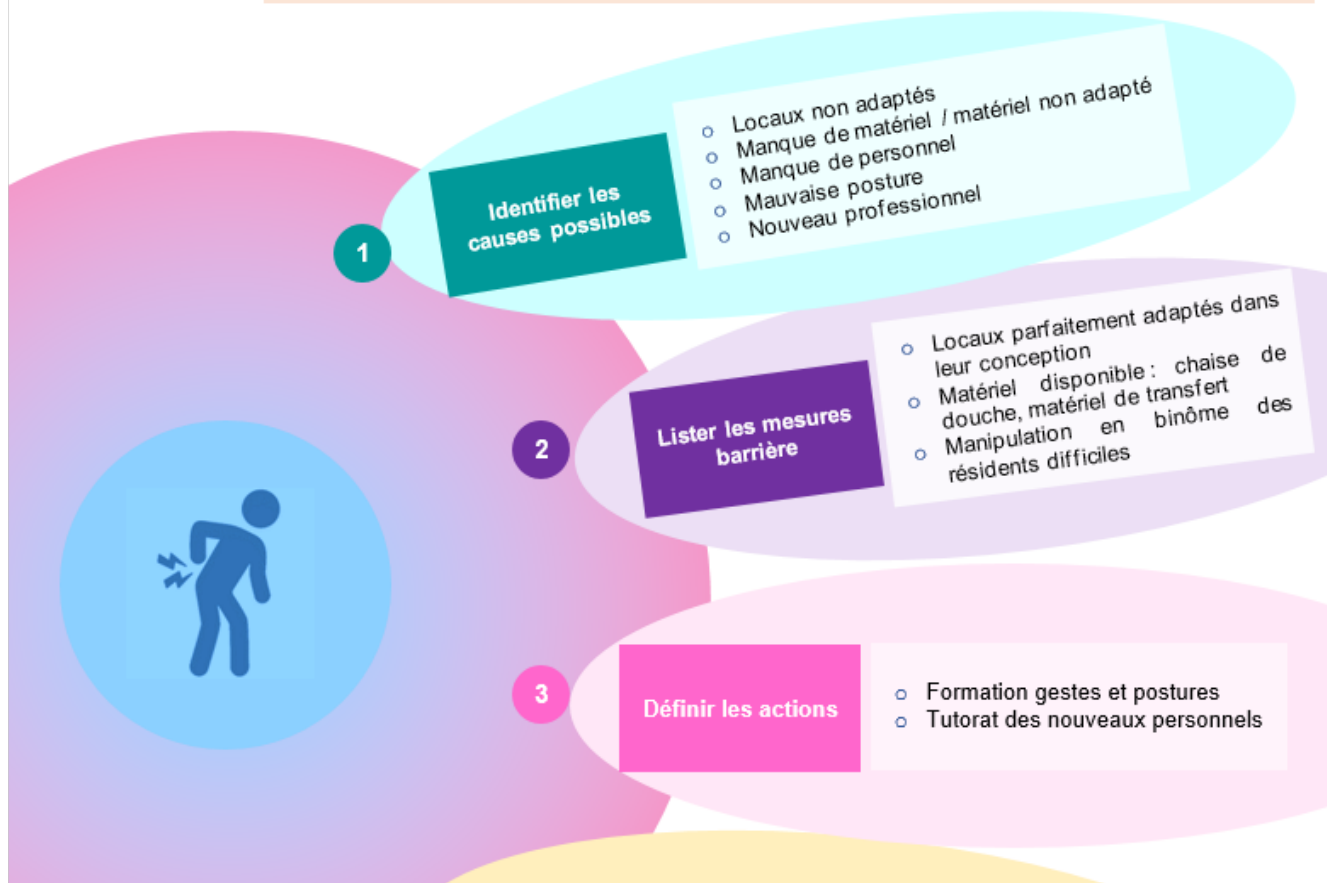
Un exemple d'analyse de risque au sein du Foyer d'accueil médicalisé les Laminak

LE TROUBLE MUSCULO-SQUELETTIQUE

Les troubles musculo-squelettiques ou TMS touchent les articulations des membres supérieurs (épaule, coude, main, poignet et doigts) ainsi que le bas du dos. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur apparition, leur durée ou leur aggravation, notamment lorsque l'organisation du travail (répartition de la charge, définition des tâches, gestion des remplacements, etc...) fait émerger deux types de facteurs de risque :

- Des facteurs physiques : gestes répétitifs, travail statique, efforts excessifs, positions articulaires extrêmes, port de charges lourdes... ;
- Des facteurs psychosociaux : pression temporelle, manque d'autonomie, manque de soutien social, travail monotone...

Une démarche **structurée**, **proactive** et **continue** en 4 étapes



Les Laminak...et si c'était plus qu'un nom ?

Les Laminak sont des créatures légendaires issues de la mythologie basque. Ces êtres mystérieux, souvent représentés comme des femmes vivant près des rivières ou dans des grottes, sont connus pour leur générosité, leur savoir-faire artisanal, et leur discrétion.

Traditionnellement, les Laminak sortent la nuit pour aider les humains en secret : elles construisent des ponts, des moulins ou accomplissent des tâches agricoles, à condition que leur aide soit respectée et leur anonymat préservé.

En quoi les Laminak nous inspirent-ils ?

Le choix du nom « Les Laminak » est un hommage à cette figure bienveillante de la culture basque. Il reflète des valeurs essentielles à notre établissement :

- ★ Solidarité discrète et accompagnement bienveillant
- ★ Respect des personnes et de leur rythme de vie
- ★ Ancrage dans le territoire, ses légendes et son humanité

Ainsi, « Les Laminak » évoquent à la fois une présence attentive et protectrice, et une volonté d'agir dans l'ombre pour le bien-être d'autrui, à l'image de notre engagement quotidien auprès des personnes que nous accueillons.

Les Laminak : un nom, une histoire, une vision